

FORMULAIRE D'APPEL À PROJET PCS 2014-2019  
VERSION PAPIER POUR TRAVAIL PRÉPARATOIRE

Plan de Cohésion sociale 2014-2019



Wallonie



Service public  
de Wallonie



## 2.4. PERSONNE EN CHARGE DE LA GESTION DU PLAN DE COHESION SOCIALE

FONCTION : CHEF DE PROJET/PERSONNE DE CONTACT

CIVILITÉ : MADEMOISELLE NOM : PETIT-JEAN  
PRÉNOM : CHRISTINE

DIPLÔME(S) : LICENCE EN DROIT

EXPERIENCES UTILES : CHEF DE PROJET PPP ET PCS

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE ALBERT 1ER NUMÉRO : 66  
BOÎTE

CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON

TÉLÉPHONE : 087/46.99.84 GSM

COURRIEL : CHRISTINE.PETIT-JEAN@DISON.BE

## 2.5. AUTRES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT :

### 2.5.1. LISTE DES MEMBRES DE LA CA

INSTITUTION : MAISON DES JEUNES

DENOMINATION : ASBL ESPACE RENCONTRE SERVICE

ADRESSE :

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) RUE NEUFMOULIN NUMÉRO : 1  
BOÎTE

CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON

PERSONNE DE CONTACT

NOM : EL AZRAK PRÉNOM : NABIL

FONCTION : COORDINATEUR COURRIEL

INSTITUTION

DENOMINATION : FOREM SERVICE : RELATIONS PARTENARIALES

ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DU COLLEGE NUMÉRO : 1  
BOÎTE : 3

CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS

PERSONNE DE CONTACT :

NOM : SCHMITZ PRÉNOM : VERONIQUE

FONCTION : RESPONSABLE A.I. COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : LOGIVESDRE SERVICE

ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : AVENUE ELISABETH NUMÉRO : 93  
BOÎTE

CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS

PERSONNE DE CONTACT

NOM : LESSIRE PRÉNOM : MARYLINE

FONCTION : DIRECTRICE LOCATION COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ASBL LA BULLE D'AIR SERVICE : MAISON  
MÉDICALE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE ALBERT 1ER NUMÉRO : 75  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : DEMONCEAU PRENOM : CELINE  
FONCTION : INFIRMIÈRE EN SANTE COMMUNAUTAIRE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ASBL LOGEO SERVICE : AGENCE  
IMMOBILIERE SOCIALE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DU COLLEGE NUMÉRO : 62  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : RAUSCH PRENOM : JEAN-MICHEL  
FONCTION : DIRECTEUR COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : C.R.V.I. SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DE ROME NUMÉRO : 17  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : NAGUI PRENOM : FARID  
FONCTION : COORDINATEUR DE PROJET COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : CENTRE D'ACCOMPAGNEMENTS ET DE PREVENTIONS  
SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DES MESSIEURS  
NUMÉRO : 10 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : MOREAU PRENOM : ALAIN  
FONCTION : DIRECTEUR COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ASBL OPTIONS SERVICE : AMO OXYJEUNES  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DES RAINES NUMÉRO : 103  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : SOUSSI PRENOM : SYLVIE  
FONCTION : DIRECTRICE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : CENTRE CULTUREL SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DES ECOLES NUMÉRO : 2  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : WYN PRENOM : JEROME  
FONCTION : DIRECTEUR COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : MAISON DE POLICE DE DISON SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE LEOPOLD NUMÉRO : 18  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : SOULET PRENOM : NICOLAS  
FONCTION : CHEF DE SERVICE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : MAISON DE POLICE DE HODIMONT SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DU MOULIN NUMÉRO : 58  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : FRANSSSEN PRENOM : EDDY  
FONCTION : CHEF DE SERVICE COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : ASBL HAVRE SAC SERVICE : REGIE DES  
QUARTIERS

ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : PLACE JEAN ROGGEMAN

NUMÉRO : 19 BOÎTE

CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON

PERSONNE DE CONTACT

NOM : NICOLAS PRENOM : VERONIQUE

FONCTION : MEDIATRICE SOCIALE COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : MIREV SERVICE

ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DE LA CITE NUMÉRO : 2

BOÎTE

CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS

PERSONNE DE CONTACT

NOM : PIERROT PRENOM : VALERIE

FONCTION : DIRECTRICE COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : CVPS SERVICE

ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DE LA STATION

NUMÉRO : 9 BOÎTE

CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS

PERSONNE DE CONTACT

NOM : BRACCI PRENOM : RAFFAELE

FONCTION : COORDINATEUR COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : ASBL JEUNESSE ET SPORTS SERVICE

ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE PIRE PIERRE NUMÉRO : 30

BIS BOÎTE

CODE POSTAL : 4821 LOCALITÉ : ANDRIMONT

PERSONNE DE CONTACT

NOM : HENRY PRENOM : THIERRY

FONCTION : COORDINATEUR COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : ASBL SOLIDARITE 600 SERVICE

ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DES FRANCHIMONTOIS  
NUMÉRO : 66 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4821 LOCALITÉ : ANDRIMONT  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : PIRET-CAMPIOLI PRENOM : NICOLE  
FONCTION : PRÉSIDENTE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : SOLIDARITE DISON SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE LEOPOLD NUMÉRO : 26  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : JONGEN PRENOM : JEANNINE  
FONCTION : BÉNÉVOLE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : RELAIS SOCIAL URBAIN SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE CALAMINE NUMÉRO : 52  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4801 LOCALITÉ : STEMBERT  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : CONRADT PRENOM : SANDRINE  
FONCTION : COORDINATRICE ADJOINTE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ONE SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : PLACE SIMON GATHOYE  
NUMÉRO : 5/4 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4821 LOCALITÉ : ANDRIMONT  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : DENOEL PRENOM : CAROLINE  
FONCTION : TRAVAILLEUSE MEDICO SOCIALE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ONE SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE ALBERT 1ER NUMÉRO : 89  
BOÎTE

CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : FLANDRE PRENOM : NATACHA  
FONCTION : TRAVAILLEUSE MÉDICO SOCIALE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS CHRÉTIENS SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : PONT LÉOPOLD NUMÉRO : 4/6  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : BODSON PRENOM : ALAIN  
FONCTION : PERMANENT INTERPROFESSIONNEL COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : LA BELLE DIVERSITE SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DU MOULIN NUMÉRO : 1  
BOÎTE : 1  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : FYON PRENOM : VIRGINIE  
FONCTION : COORDINATRICE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : FGTB VERVIERS SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : AVENUE NICOLAS CRUTZEN  
NUMÉRO : 49 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : BONAVENTURE PRENOM : BENOÎT  
FONCTION : REPRÉSENTANT FGTB COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ADL SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE ALBERT 1ER NUMÉRO : 132  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT



DENOMINATION : ASBL LA BULLE D'AIR SERVICE : MAISON  
MÉDICALE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE ALBERT 1ER NUMÉRO : 75  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : DEMONCEAU PRENOM : CELINE  
FONCTION : INFIRMIÈRE EN SANTE COMMUNAUTAIRE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ASBL LOGEO SERVICE : AGENCE  
IMMOBILIERE SOCIALE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DU COLLEGE NUMÉRO : 62  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : HOUSSENLONGE PRENOM : CLÉMENCE  
FONCTION : ASSISTANTE SOCIALE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : C.R.V.I. SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DE ROME NUMÉRO : 17  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : NAGUI PRENOM : FARID  
FONCTION : COORDINATEUR DE PROJET COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ASBL OPTIONS SERVICE : AMO OXYJEUNES  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DES RAINES NUMÉRO : 103  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : DEGBOMONT PRENOM : MAXIME  
FONCTION : EDUCATEUR COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : CENTRE CULTUREL SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DES ECOLES NUMÉRO : 2  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : MULLER PRENOM : FRÉDÉRIC  
FONCTION : ANIMATEUR COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : MAISON DE POLICE DE DISON SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE LEOPOLD NUMÉRO : 18  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : SOULET PRENOM : NICOLAS  
FONCTION : CHEF DE SERVICE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : MAISON DE POLICE DE HODIMONT SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DU MOULIN NUMÉRO : 58  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : FRANSSSEN PRENOM : EDDY  
FONCTION : CHEF DE SERVICE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ASBL HAVRE SAC SERVICE : REGIE DES  
QUARTIERS  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : PLACE JEAN ROGGEMAN  
NUMÉRO : 19 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : NICOLAS PRENOM : VERONIQUE  
FONCTION : MEDIATRICE SOCIALE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : MIREV SERVICE

ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DE LA CITE NUMÉRO : 2  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : PIERROT PRENOM : VALERIE  
FONCTION : DIRECTRICE COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : CVPS SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DE LA STATION  
NUMÉRO : 9 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : GOBLET PRENOM : CÉLINE  
FONCTION : CHARGÉE DE PROJET COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : ASBL JEUNESSE ET SPORTS SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE PIRE PIERRE NUMÉRO : 30  
BIS BOÎTE  
CODE POSTAL : 4821 LOCALITÉ : ANDRIMONT  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : HENRY PRENOM : THIERRY  
FONCTION : COORDINATEUR COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : ASBL SOLIDARITE 600 SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DES FRANCHIMONTOIS  
NUMÉRO : 66 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4821 LOCALITÉ : ANDRIMONT  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : PIRET-CAMPIOLI PRENOM : NICOLE  
FONCTION : PRÉSIDENTE COURRIEL

INSTITUTION :

DENOMINATION : SOLIDARITE DISON SERVICE  
ADRESSE

RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE LEOPOLD NUMÉRO : 26  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : HUBIN PRENOM : VIVIANE  
FONCTION : BÉNÉVOLE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : RELAIS SOCIAL URBAIN SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE CALAMINE NUMÉRO : 52  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4801 LOCALITÉ : STEMBERT  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : MELOTTE PRENOM : DELPHINE  
FONCTION : INTERVENANTE SOCIALE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ONE SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : PLACE SIMON GATHOYE  
NUMÉRO : 5/4 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4821 LOCALITÉ : ANDRIMONT  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : DENOEL PRENOM : CAROLINE  
FONCTION : TRAVAILLEUSE MEDICO SOCIALE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ONE SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE ALBERT 1ER NUMÉRO : 89  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : FLANDRE PRENOM : NATACHA  
FONCTION : TRAVAILLEUSE MÉDICO SOCIALE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS CHRÉTIENS SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : PONT LÉOPOLD NUMÉRO : 4/6  
BOÎTE

CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : BODSON PRENOM : ALAIN  
FONCTION : PERMANENT INTERPROFESSIONNEL COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : LA BELLE DIVERSITE SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DU MOULIN NUMÉRO : 1  
BOÎTE : 1  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : FYON PRENOM : VIRGINIE  
FONCTION : COORDINATRICE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : FGTB SERVICE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) NUMÉRO BOÎTE  
CODE POSTAL LOCALITÉ  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM PRENOM  
FONCTION COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : ASBL EXTRACTION SERVICE : ADL  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE ALBERT 1ER NUMÉRO : 132  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : VAZZA PRENOM : AMANDINE  
FONCTION : RESPONSABLE COURRIEL

INSTITUTION :  
DENOMINATION : FONDS DU LOGEMENT WALLON SERVICE : AIDE  
LOCATIVE DE LIEGE  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE JONFOSSE NUMÉRO : 62  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4000 LOCALITÉ : LIEGE  
PERSONNE DE CONTACT



DENOMINATION : ECOLE DU HUSQUET SERVICE :  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DU HUSQUET NUMÉRO : 27  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 482 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : DE LUCA PRENOM : CHANTAL  
FONCTION : DIRECTRICE COURRIEL

DENOMINATION : GROUPE SCOLAIRE LUC HOMMEL SERVICE :  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : PLACE LUC HOMMEL  
NUMÉRO : 15 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : VOIGT PRENOM : ALAIN  
FONCTION : DIRECTEUR COURRIEL

DENOMINATION : IPES VERVIERS SERVICE :  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE PELTZER DE CLERMONT  
NUMÉRO : 104 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS

DENOMINATION : SERVICE REGIONAL D'INCENDIE SERVICE :  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE SIMON LOBET  
NUMÉRO : 36 BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : FIRMIN PRENOM : JEAN  
FONCTION : LIEUTENANT COURRIEL

DENOMINATION : ASBL LI CRAMIGNON SERVICE :  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : VERTE VOIE NUMÉRO : 13  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4890 LOCALITÉ : THIMISTER - CLERMONT

DENOMINATION : ASBL PAC SERVICE :  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE CRAPAURUE NUMÉRO : 7  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4800 LOCALITÉ : VERVIERS  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : MARTIN PRENOM : ISABELLE  
FONCTION : ANIMATRICE COURRIEL

DENOMINATION : BIBLIOTHÈQUE PIVOT SERVICE :  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE DES ECOLES NUMÉRO : 2  
BOÎTE  
CODE POSTAL : 4820 LOCALITÉ : DISON

DENOMINATION : INTRADEL SERVICE : ANIMATION  
PREVENTION  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : PORT DE HERSTAL PRÉ-WIGI  
NUMÉRO : CODE POSTAL : 4040 LOCALITÉ :  
HERSTAL  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : BOUHY PRENOM : PATRICK  
FONCTION : ANIMATEUR COURRIEL

DENOMINATION : ASBL REPAIR TOGETHER SERVICE :  
ADRESSE  
RUE (= ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL) : RUE D'EDIMBOURG  
NUMÉRO : 26 BOÎTE  
CODE POSTAL : 1050 LOCALITÉ : IXELLES  
PERSONNE DE CONTACT  
NOM : QUINET PRENOM : SOPHIE

*Rem. : tableau à remplir pour chaque membre de la Commission  
d'accompagnement*

### 3. ISADF : INDICATEUR SYNTHÉTIQUE D'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

VOIR LE DOCUMENT PDF, L'INTÉGRER DANS LA RÉFLEXION  
MENÉE AU NIVEAU DU DIAGNOSTIC.

## 4. DIAGNOSTIC DE COHÉSION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

### 4.1. AXE 1 : INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

#### 4.1.1. DISPOSITIFS EXISTANTS

##### 4.1.1.1. PRÉFORMATION - RESOCIALISATION

###### 4.1.1.1.1. Actions existantes

**Action 1** : initiation, préformation d'ouvrier(ère) polyvalent(e)

Opérateur 1 : Régie de quartier (asbl Havre sac)

**Action 2** : projet estime de soi

Opérateurs : PCS, ADL (asbl Entraction), CPAS, Régie de quartier (asbl Havre Sac), FGTB, La maison médicale (asbl La Bulle d'Air), le Centre culturel, Forem, Onem.

###### 4.1.1.1.2. Appréciation globale

Cote 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Bon résultat de réinsertion sociale et socioprofessionnelle pour les personnes qui ont accès à ce service. Lors de la journée estime de soi, tous les services présents au même endroit (coiffure, relooking, photos, maquillage, ... etc.)

Points faibles : Manque de places disponibles à la Régie de quartier (14 places). Le projet estime de soi est une action one shot.

##### 4.1.1.2. AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

#### 4.1.1.2.1. Actions existantes

**Action 1** : aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation, ...

Opérateur 1 : SOS Dépannage

Opérateur 2 : CPAS

Opérateur 3 : PCS

Opérateur 4 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 5 : Régie de Quartier Havre Sac asbl

Opérateur 6: Service social de la Maison médicale

**Action 2** : Job Coaching

Opérateur 1 : MIREV

**Action 3** : Permanences (ADL, solidarité Dison, solidarité 600, maison des jeunes).

Opérateur 1 : SOS Dépannage

Opérateur 2 : PCS

**Action 4** : Espace Internet

Opérateur 1 : Commune de Dison

Opérateur 2 : ADL

**Action 5** : Pro' Action convention cadre Forem/CPAS

Opérateurs : CPAS, Forem

#### 4.1.1.2.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Nombre suffisant d'opérateurs possibles pour obtenir une aide.

Points faibles : Il n'est pas possible de répondre à toutes les demandes. Manque de publicité concernant ces services.

### 4.1.1.3. ALPHABÉTISATION

#### 4.1.1.3.1. Actions existantes

**Action 1** : Ecrivain public

Opérateur 1 : Régie de quartier (asbl Havre sac)

**Action 2** : aide administrative

Opérateur 1 : PCS

Opérateur 2 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 3: Service social de la Maison médicale

4.1.1.3.2. Appréciation globale

Cote 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : bonne répartition des services proposés sur le territoire de la Commune avec des permanences à des heures et jours différents.

Points faibles : Manque de publicité des services existants.

#### 4.1.1.4. FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

4.1.1.4.1. Actions existantes

**Action 1** : cours de français langue étrangère

Opérateur 1 : asbl Espace Rencontre

**Action 2** : (« Parlons emploi ») action actuellement réalisée à Verviers vu la modification des conditions d'accès

Opérateur 1 : asbl La Belle Diversité

4.1.1.4.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Personnes satisfaites des cours. Ouvert à tous et entrée permanente.

Points faibles : Manque de places disponibles. (14 places). Uniquement social et non axé sur l'insertion socio professionnelle.

#### 4.1.1.5. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LA MISE À L'EMPLOI ET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

4.1.1.5.1. Actions existantes

**Action 1** : Permanences (solidarité Dison, solidarité 600).

Opérateur 1 : PCS

**Action 2** : projet estime de soi

Opérateurs : PCS, ADL (asbl Entraction), CPAS, Régie de quartier (asbl Havre Sac), FGTB, La maison médicale (asbl La Bulle d'Air), le Centre culturel, Forem, Onem.

4.1.1.5.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Contact avec les primo-arrivants pour les aider à mettre en ordre leur dossier administratif et trouver soit des cours de français langue étrangère, soit du travail ou une formation.

Lors des journées estime de soi, tous les services présents au même endroit (coiffure, relooking, photos, CV, maquillage, simulation d'entretien d'embauche,... etc.)

Points faibles : difficulté de trouver des emplois pour les personnes faiblement qualifiées et ne parlant pas correctement le français. Le projet Estime de soi est une action one shot.

#### 4.1.1.6. FORMATION PRÉ-QUALIFIANTE

#### 4.1.1.7. FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE

4.1.1.7.1. Actions existantes

**Action 1** : cours de promotion sociale, CAP,...

Opérateur 1 : I.E.P.S.C.F.

4.1.1.7.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Large éventail de formations, bcp de choix.

Points faibles : Manque d'accessibilité par les transports en commun.

#### 4.1.1.8. RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

4.1.1.8.1. Actions existantes

**Action 1** : initiation, préformation d'ouvrier(ère) polyvalent(e)

Opérateur 1 : Régie de quartier (asbl Havre sac)

**Action 2** : réinsertion professionnelle via l'art 60

Opérateur 1 : C.P.A.S.

**Action 3** : mise au travail de personnes fragilisées socialement dans le cadre du travail sous contrat ALE.

Opérateur 1 : ALE Dison

4.1.1.8.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Fort intérêt pour bénéficier de ces remises à l'emploi, plusieurs structures prêtes à les accueillir.

Points faibles : Manque de (pré)formations des personnes, parfois difficiles à réinsérer.

#### 4.1.1.9. ÉCONOMIE SOCIALE

##### 4.1.1.9.1. Actions existantes

**Action 1** : entreprise de titres services

Opérateur 1 : Servidis

**Action 2** : Yaka - Les Petits Riens

Opérateur 1 : Sofie SCRL -FS

##### 4.1.1.9.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : bonne publicité du service et accès facile. Large éventail de services disponibles.

Points faibles : travail essentiellement à destination de la gente féminine.

#### 4.1.1.10. GARDE D'ENFANTS (ISP UNIQUEMENT)

##### 4.1.1.10.1. Actions existantes

**Action 1** : garderies scolaires et plaines de vacances.

Opérateur 1 : Commune de Dison

**Action 2** : garde d'enfants de 0 à 3 ans

Opérateur 1 : La crèche « Les petits Loups »

Opérateur 2 : la crèche « Jardin d'Eveil »

Opérateur 3 : Centre Régional de la Petite Enfance de Verviers : service de coordination des accueillante ONE

##### 4.1.1.10.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : organisées dans les 9 écoles communales et pendant les congés scolaires (un seul endroit)

Points faibles : Pas accessible pour les enfants en bas âge et limité d'un point de vue horaire. Le coût de la crèche est élevé pour les familles.

#### 4.1.1.11. MOBILITÉ

##### 4.1.1.11.1. Actions existantes

**Action 1** : aide au passage du permis de conduire théorique et prêt du CD du permis de conduire

Opérateur 1 : PCS

Opérateur 2 : Régie de quartier asbl Havre Sac

**Action 2** : aide au passage du permis de conduire théorique et pratique. Action limitée sur le territoire.

Opérateur 1 : Auto-moto-école SECURITY

Opérateur 2 : mutuelles

**Action 3** : site internet de covoiturage

Opérateur 1 : C.S.E.F. Verviers

4.1.1.11.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Individuel et adaptation au rythme de la personne. Vu l'accessibilité aux formations et au centre ville de Verviers via le réseau de transport en commun.

Points faibles : Manque de temps. (Moyen humain). Quelques quartiers ne sont pas desservis par les bus et contraintes des horaires et des destinations. Promouvoir la mobilité douce. Manque de publicité du site de covoiturage.

#### 4.1.1.12. COORDINATION DE RÉSEAUX (PARTENAIRES)

4.1.1.12.1. Actions existantes

**Action 1** : plateforme insertion

Opérateur 1 : PCS

**Action 2** : tables rondes

Opérateur 1 : MIREV

4.1.1.12.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Permet aux différents opérateurs actifs en insertion sur le territoire de la Commune de se rencontrer et de mettre en place des projets communs.

Points faibles : manque de participation de certains partenaires.

#### 4.1.1.13. INFORMATION/COMMUNICATION (PUBLIC)

4.1.1.13.1. Actions existantes

**Action 1** : diffusion des offres d'emploi du Forem

Opérateur 1 : PCS

Opérateur 2 : ADL (asbl Entraction)

Opérateur 3 : CPAS

Opérateur 4 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 5 : Régie de Quartier Havre Sac asbl

4.1.1.13.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : accès facile pour tous aux offres d'emploi et répartis sur plusieurs quartiers.

Points faibles :

#### 4.1.1.14. AUTRE THÉMATIQUE :

### 4.1.2. ATTENTES ET BESOINS DES USAGERS ET DES OPÉRATEURS

#### 4.1.2.1. PRÉFORMATION -RESOCIALISATION

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin de restructuration sociale, de réorientation.  
Diminution des frais liés à la recherche d'un emploi -> but : retrouver une vie active.  
Besoin de diminuer la discrimination liée à l'apparence lors des entretiens d'embauche.

« Pour les opérateurs » : Au vu du constat de souffrance chez de nombreux adolescents et adultes en lien avec l'estime de soi et le regard de l'autre, il faut mettre en place des ateliers permanents pour travailler l'apparence, la confiance en soi et lutter contre les jugements et préjugés.

#### 4.1.2.2. AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Manque de compréhension de la structure du marché de l'emploi et des aides à l'emploi. Besoin de soutien dans leurs démarches de recherche d'emploi et de formation. Besoin d'assistance vu la procédure lourde et complexe pour obtenir l'équivalence des diplômes supérieurs et la validation des compétences.

- « Pour les opérateurs » : besoin de plus de visibilité des différents services existants sur le territoire afin de pouvoir mieux orienter les bénéficiaires. Manque d'offres d'emploi pour le personnel peu qualifié ou sans aides à l'emploi.

#### 4.1.2.3. ALPHABÉTISATION

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : besoin pour les personnes qui ne parlent pas français et qui n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine. Besoin de soutien pour les familles et les primo-arrivants pour une aide administrative, téléphonique, demande d'interprètes, orientation vers les services adéquats, etc.

« Pour les opérateurs » : demande de beaucoup de professionnels (écoles, services communaux, ONE, ...) pour avoir un service relais pour s'occuper de toutes ces demandes car ils ne peuvent les prendre en charge.

#### 4.1.2.4. FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin de cours de français langue étrangère en attendant l'entrée en formation dans les structures ad hoc (Lire et écrire asbl, SIMA, ...) et des cours axés emploi. Besoins de lieux ou d'activités pour pratiquer la langue en dehors des cours (valable également pour les enfants).

- « Pour les opérateurs » : attente de plus de places disponibles car il n'y en a pas assez pour accueillir toutes les personnes qui viennent se présenter. Multiplier les moments où les apprenants pratiquent la langue car sinon ils perdent tout l'acquis.

#### 4.1.2.5. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LA MISE À L'EMPLOI ET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Manque d'orientation et de suivi pour les victimes de discrimination à l'embauche.

« Pour les opérateurs » : Manque de contact du tissu associatif local avec le monde des employeurs privés ou public. Manque de campagne de sensibilisation d'envergure concernant la lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité.

#### 4.1.2.6. FORMATION PRÉ-QUALIFIANTE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin de remise à niveau des acquis du CEB en vue de suivre les formations qualifiantes (existe à Verviers).

« Pour les opérateurs » : beaucoup de lacune à combler avant l'entrée en formation ou en réinsertion.

#### 4.1.2.7. FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » :

« Pour les opérateurs » : mieux connaître les offres de formation proposées dans la région verviétoise afin de pouvoir réorienter les bénéficiaires.

#### 4.1.2.8. RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » :

« Pour les opérateurs » : Difficulté pour insérer les articles 60 vu leur manque de préformation, l'absence du plein emploi durable et souvent manque de maîtrise de la langue française. Augmenter le nombre de places disponibles à la régie de quartier pour suivre ces préformations car il y a un besoin de plus de places disponibles pour orienter les personnes fort éloignées de l'emploi. Demande largement supérieure à la capacité d'accueil actuelle.

#### 4.1.2.9. ÉCONOMIE SOCIALE

Attentes ou besoins identifiés : oui

Si oui : « Pour les usagers » : attente de travaux plus orienté pour la gente masculine.

« Pour les opérateurs » : permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'acquérir des compétences tout en se réinsérant socialement. Créer un service pour des petits travaux de bricolage ou d'entretien des espaces verts.

#### 4.1.2.10. GARDE D'ENFANTS (ISP UNIQUEMENT)

Attentes ou besoins identifiés : oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin de pouvoir faire garder ses enfants afin de pouvoir suivre des formations, aller aux entretiens d'embauche et il n'y a pas de places disponibles.

« Pour les opérateurs » : mise en place de collaborations (avec les crèches) pour permettre aux personnes de suivre les formations et faire garder leurs enfants.

#### 4.1.2.11. MOBILITÉ

Attentes ou besoins identifiés : oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin de faciliter l'accès au permis de conduire théorique et pratique (chèque auto-école, aide aux manœuvres, ...).

« Pour les opérateurs » : manque de structures proposant une aide pour le permis de conduire pratique à des prix abordables pour les personnes précarisées. Permettre un accès plus aisé au zoning industriel (uniquement 2 bus par jour pour le personnel des ateliers protégés).

#### 4.1.2.12. COORDINATION DE RÉSEAUX (PARTENAIRES)

Attentes ou besoins identifiés : oui

Si oui : « Pour les usagers » :

« Pour les opérateurs » : besoin de pouvoir mettre en commun les bonnes pratiques, trouver des solutions communes aux différentes problématiques en lien avec l'insertion afin d'avoir plus d'impact et orienter efficacement les bénéficiaires.

#### 4.1.2.13. INFORMATION/COMMUNICATION (PUBLIC)

Attentes ou besoins identifiés : oui

Si oui : « Pour les usagers » : Manque de connaissance de tous les services et les aides existants.

« Pour les opérateurs » : Besoin de mieux connaître les actions et les spécificités de tous les opérateurs pour mieux orienter les bénéficiaires.

## 4.2. AXE 2 : ACCES À UN LOGEMENT DÉCENT

### 4.2.1. DISPOSITIFS EXISTANTS

#### 4.2.1.1. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

4.2.1.1.1. Actions existantes

**Action 1** : visite des logements avant et pendant l'utilisation (principalement pendant), service d'assistante sociale,...

Opérateur 1 : A.I.S. Verviers (cellule à Dison)

**Action 2** : suivi des locataires dans les logements Logivesdre

Opérateur 1 : Logivesdre (réfèrent sociale + intervenante sociale)

Opérateur 2 : PCS

Opérateur 3 : Relais social verviétois

#### 4.2.1.1.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Suivi constant et permanent des personnes en place.

Points faibles : L'accompagnement des locataires doit être adapté vu leur comportement dans les appartements (dégradations, les déchets, ...). Logivesdre : Pas assez de personnel pour assurer tout le suivi, absence de sanctions.

### 4.2.1.2. AIDE FINANCIÈRE

#### 4.2.1.2.1. Actions existantes

**Action 1** : avance sur garantie (sur visite avec la conseillère logement afin de garantir la décence du logement), avance de caution

Opérateur 1 : C.P.A.S.

**Action 2** : prime d'installation et ADEL (aide au déménagement et à la location).

Opérateur 1 : Région wallonne

Action 3 : Mébar

Opérateur 1 : Guichet de l'énergie à Verviers

**Action 4** : Financement de l'aménagement du logement (matériel médical pour personnes handicapées)

Opérateur 1 : A.W.I.P.H.

#### 4.2.1.2.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Service suffisant et bonne diversité des actions existantes.

Points faibles : Méconnaissances des services offerts. Les démarches sont difficiles à effectuer pour certains vu l'importance des dossiers administratifs à compléter.

### 4.2.1.3. AIDE MATÉRIELLE

#### 4.2.1.3.1. Actions existantes

**Action 1** : Vente de meubles à prix sociaux

Opérateur 1 : YAKA - Petits Riens

**Action 2** : Petits travaux d'entretien, service dépannage

Opérateur 1 : Commune de Dison

**Action 3** : Petits travaux de réaménagement, rénovation, mobiliers d'intérieur à partir de récupération (luminaires, chaises, stores, paravent,...)

Opérateur 1 : régie de quartier (asbl Havre Sac)

**Action 4** : Financement de l'aménagement du logement (matériel médical pour personnes handicapées)

Opérateur 1 : A.W.I.P.H.

4.2.1.3.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Accès aisé aux services proposés à Dison et dans les communes limitrophes.

Points faibles : Méconnaissance des services existants.

#### 4.2.1.4. LOGEMENT ALTERNATIF

#### 4.2.1.5. LOGEMENT D'URGENCE

4.2.1.5.1. Actions existantes

**Action 1** : appartement de transit

Opérateur 1 : Commune de Dison

**Action 2** : Le bail glissant CPAS = Bailleur, après un certain temps, le locataire reprend le bail à son nom. (10 appartements maximum).

Opérateurs : C.P.A.S., Logivesdre

4.2.1.5.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Accès direct à l'appartement en cas d'urgence. Bon suivi des bénéficiaires de l'appartement.

Points faibles : Un seul appartement de transit disponible et très petit, service à développer (1/5000 habitants).

#### 4.2.1.6. LOGEMENT DES FAMILLES NOMBREUSES

4.2.1.6.1. Actions existantes

**Action 1** : réalisation de logements adaptés pour les familles nombreuses (31 logements dont 20 pour familles nombreuses) (87 logements communaux)

Opérateur 1 : A.I.S. Verviers (Logeo)

Opérateur 2 : Fonds du logement wallon.

**Action 2** : Mutations prioritaires pour familles nombreuses (4 logements de 4 chambres et 148 de 3 chambres sur 420 logements)

Opérateur 1 : Logivesdre

#### 4.2.1.6.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : 23 logements (Logeo) dans le quartier de Neufmoulin.

Points faibles : Le nombre de logement permettant le logement de familles nombreuses est insuffisant et les existants sont centralisés dans les zones ZIP (zone d'intervention prioritaire) (Neufmoulin) A Développer sur d'autres quartiers.

### 4.2.1.7. AIDE À L'ACCÈS AU LOGEMENT DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

#### 4.2.1.8. QUALITÉ-LOGEMENT, PÉDAGOGIE DE L'HABITER

##### 4.2.1.8.1. Actions existantes

**Action 1** : conseiller en énergie à la disposition des citoyens, et conseiller logement pour constat d'insalubrité, prime à la rénovation (service de l'urbanisme).

Opérateur 1 : Commune de Dison

**Action 2** : journées propretés

Opérateurs : PCS, Régie de quartier (asbl havre Sac), Commune de Dison, Ecoles communales, Police, Logivesdre

**Action 3** : animation intradel et tri des déchets

Opérateur 1 : PCS

Opérateur 2 : Régie de quartier (asbl havre Sac)

**Action 4**: vente de sacs poubelles à la pièce

Opérateur 1 : PCS

##### 4.2.1.8.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Beaucoup d'initiatives prises par les acteurs de terrain en vue d'améliorer la qualité du logement ainsi que la qualité de vie et de l'environnement des Disonais.

Points faibles : Les usagers ne sont pas assez sensibilisés et/ou sensibles à l'économie de l'énergie, et à la salubrité/propreté (priorités de chacun).

### 4.2.1.9. COORDINATION DE RÉSEAUX (PARTENAIRES)

##### 4.2.1.9.1. Actions existantes

**Action 1** : Plateforme logement

Opérateur 1 : Commune de Dison (PCS + conseillère logement)

#### 4.2.1.9.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Cette plateforme permet aux acteurs de terrain de se concerter sur les méthodes de travail les plus efficaces à suivre pour améliorer efficacement la qualité des logements sur la Commune.

Points faibles : Manque de participation d'un partenaire.

### 4.2.1.10. INFORMATION/COMMUNICATION (PUBLIC)

#### 4.2.1.10.1. Actions existantes

**Action 1** : Actions d'éducation permanente : mise en place de « petit-déjeuner débat » sur la thématique du bien loger (trucs et astuces pour améliorer la qualité de vie au sein de l'habitat) via l'apport de personnes-ressources.

Opérateur 1 : Régie de quartier (asbl havre Sac)

#### 4.2.1.10.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : animation ludique sur des thèmes précis et accessible à tous.

Points faibles : Les usagers ne sont pas assez sensibilisés et/ou sensibles à l'économie de l'énergie (priorités de chacun). Beaucoup de turnover dans les locataires.

### 4.2.1.11. AUTRES THÉMATIQUES : PRÉCISEZ

## 4.2.2. ATTENTES ET BESOINS DES USAGERS ET DES OPÉRATEURS

### 4.2.2.1. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin de plus d'accompagnement des locataires en général, de biens sociaux et privés. Avoir une information administrative pour les propriétaires et locataires et une meilleure connaissance des services d'aide existants. Besoin d'aide administrative pour régler les problèmes concernant les factures de gaz, eau et électricité.

« Pour les opérateurs » : Méconnaissance du respect du bien loger/louer par beaucoup d'habitants. Il faut trouver une manière efficace pour les sensibiliser.

### 4.2.2.2. AIDE FINANCIÈRE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Le pourcentage des revenus affectés au logement et aux charges est très élevé pour beaucoup de familles (+ de 50% des revenus mensuels), ce qui implique de plus en plus de demandes d'aides car le nombre de familles concernées ne cesse d'augmenter.

« Pour les opérateurs » : Difficile de répondre à toutes les demandes. Il faut trouver une alternative efficace à ce problème (promouvoir l'habitat intergénérationnel et solidaire).

#### 4.2.2.3. AIDE MATÉRIELLE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Beaucoup de services existants mais pas assez de publicité. De plus en plus de demandes pour obtenir du mobilier de base. Demande d'aide des personnes ne peuvent réaliser seules des petits travaux pour améliorer la qualité de leur logement.

- « Pour les opérateurs » : Vu les difficultés financières rencontrées par de nombreuses familles, il faut faciliter le troc, créer une donnerie, soutenir les épiceries sociales,... et la remise en état du mobilier, électroménager existant. Il faut également promouvoir la solidarité et l'échange de service au sein des quartiers.

#### 4.2.2.4. LOGEMENT ALTERNATIF

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Manque de logements alternatifs de type « intergénérationnels », « solidaires », « familles nombreuses ».

« Pour les opérateurs » : ce type d'habitat permettrait de solutionner plusieurs problèmes matériels et économiques pour les familles et les personnes isolées.

#### 4.2.2.5. LOGEMENT D'URGENCE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » :

- « Pour les opérateurs » : Il faudrait plus d'appartements de transits disponibles mais il est difficile de déterminer le degré de l'urgence dans certains cas.

#### 4.2.2.6. LOGEMENT DES FAMILLES NOMBREUSES

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin de logements pour des familles très nombreuses.

- « Pour les opérateurs » : Trouver des incitants pour qu'il y ait plus d'appartements pour familles nombreuses dans d'autres quartiers de la commune.

#### 4.2.2.7. AIDE À L'ACCÈS AU LOGEMENT DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : cadres « Pour les usagers » : souvent des familles nombreuses qui ont difficile d'avoir un logement pouvant tous les accueillir.

« Pour les opérateurs » : lutter contre les marchands de sommeil.

#### 4.2.2.8. QUALITÉ-LOGEMENT, PÉDAGOGIE DE L'HABITER

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Plus de propreté dans les communs, plus de logements décents (certains logements privés mis en location sont insalubres), mieux connaître les possibilités d'aide, plus de sécurité dans les logements et dans les communs (incendie et technique).

- « Pour les opérateurs » : Trouver des solutions pour favoriser la propreté dans les quartiers, pour favoriser le respect entre les voisins en vue de diminuer les problèmes de promiscuité, lutter contre la surpopulation et diminuer le « turnover » des locataires. La mixité (sociale) imposée implique plus de conflits.

#### 4.2.2.9. COORDINATION DE RÉSEAUX (PARTENAIRES)

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » :

« Pour les opérateurs » : Besoin d'avoir une cohérence entre les actions menées. Mise en place de procédures en vue d'améliorer la prise en charge des familles en cas d'expulsion ou autre problème dans les logements.

#### 4.2.2.10. INFORMATION/COMMUNICATION (PUBLIC)

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin de mieux connaître les services d'aide existants.

« Pour les opérateurs » : Informer les habitants des réglementations à respecter et des règles de savoir-vivre. Besoin de donner plus de visibilité aux actions logements mises en place par les acteurs de terrain (Commune, Police, C.P.A.S. ,Régie de quartier, PCS, agent constatateur,...)

#### 4.2.2.11. AUTRES THÉMATIQUES : PRÉCISEZ

## 4.3. AXE 3 : ACCÈS À LA SANTÉ ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

### 4.3.1. DISPOSITIFS EXISTANTS

#### 4.3.1.1. AIDE ALIMENTAIRE

4.3.1.1.1. Actions existantes

**Action1** : Épicerie sociale

Opérateurs : asbl Solidarité Dison, Relais social urbain verviétois

**Action 2** : colis alimentaires

Opérateur 1 : C.P.A.S.

**Action 3** : Banque alimentaire

Opérateurs : asbl Solidarité 600, Relais social urbain verviétois

4.3.1.1.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Services bien répartis sur le territoire et suivi social des familles bénéficiaires.

Points faibles : Toujours plus de demandes à satisfaire.

#### 4.3.1.2. AIDE ET SOINS À DOMICILE

4.3.1.2.1. Actions existantes

**Action 1** : service de repas chauds livrés à domicile (+/- 350 repas par semaine).

Opérateurs : C.P.A.S. et Commune de Dison

**Action 2** : Soins à domicile

Opérateur 1 : maison médicale (asbl La Bulle d'Air)

Opérateur 2 : relais social urbain verviétois (relais santé)

Opérateur 3 : SAFPA (Centre de coordination des soins et services à domicile de la région verviétoise)

**Action 3** : service d'aide coordonné

Opérateur 1 : ASD (Aide et soins à domicile de l'arrondissement de Verviers)

4.3.1.2.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Beaucoup de services disponibles. Livraison importante de repas équilibrés aux personnes âgées. Service d'aide ménagère et petits travaux à coût réduit.

Points faibles : Beaucoup d'autres besoins existants pour les personnes dépendantes et pas d'autres services. Manque de connaissances des services existants.

#### 4.3.1.3 AIDE À L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

#### 4.3.1.4 TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

4.3.1.4.1. Actions existantes

**Action 1** : accueil psycho-médico-social.

Opérateur 1 : Maison Médicale asbl La Bulle d'Air

**Action 2** : Traitement méthadone

Opérateur 1 : Maison Médicale asbl La Bulle d'Air

**Action 3** : suivi individuel (post cure).

Opérateur 1 : PCS

4.3.1.4.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Plusieurs personnes ont demandé l'assistance des éducateurs. Prise en charge médicale effectuée par la Maison Médicale.

Points faibles : Pas d'organisation pour un suivi post-cure

#### 4.3.1.5 PROSTITUTION

#### 4.3.1.6 SANTÉ MENTALE, SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

4.3.1.6.1. Actions existantes

**Action 1** : accueil, hébergement et soins

Opérateur 1 : La cité de l'espoir

**Action 2** : Ecole spécialisée.

Opérateur 1 : La Courte Echelle

**Action 3** : Intervention de 1<sup>ère</sup> ligne des psychologues et des infirmières du Relais santé.

Opérateur 1 : Relais social urbain verviétois

Opérateur 2: Maison médicale

4.3.1.6.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Structures reconnues dans la région. Possibilité d'avoir un psychologue à domicile.

Points faibles : Public beaucoup trop ciblé (handicapé mental profond) pour la Cité de l'espoir. Manque de connaissances des services. Manque de places dans les institutions psychiatriques.

#### 4.3.1.7 AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

4.3.1.7.1. Actions existantes

**Action 1** : accueil, hébergement et soins

Opérateur 1 : La cité de l'espoir

**Action 2** : accompagnement de jeunes handicapés de 0 à 18 ans en vue de les insérer

Opérateur 1 : asbl L'envol

#### 4.3.1.7.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Structure reconnue dans la région. Aide efficace pour les jeunes pris en charge.

Points faibles : Service peu connu des professionnels

### 4.3.1.8 SANTÉ-PRÉCARITÉ

#### 4.3.1.8.1. Actions existantes

**Action 1** : Soins de première ligne sur base d'inscription : 1500 patients (médecins, kinés, infirmière, psychologue, assistant social, diététicienne).

Opérateur 1 : La Maison médicale (asbl La Bulle d'Air)

**Action 2** : octroi d'une aide médicale urgent

Opérateur 1 : C.P.A.S.

**Action 3** : intervention dans les frais médicaux et pharmaceutiques

Opérateur 1 : C.P.A.S.

**Action 4** : Sensibilisation à l'alimentation saine (fruits et légumes de saison, ...), à l'hygiène dentaire, ...

Opérateur 1 : La Régie des quartiers (Havre-SAC asbl)

Opérateur 2 : La Maison médicale (asbl La Bulle d'Air)

Opérateur 3 : Les écoles communales

Opérateur 4 : les écoles libres

#### 4.3.1.1.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Présence de la maison médicale. Les personnes touchées par ces actions sont sensibilisées à la problématique.

Points faibles : Plus de demandes que d'octroi d'aide. Manque de médecins généralistes à la maison médicale. Le public ciblé par les actions de sensibilisation est trop restreint actuellement.

### 4.3.1.9 URGENCE SOCIALE

#### 4.3.1.9.1. Actions existantes

**Action1** : Travail de rue

Opérateur 1 : PCS

#### 4.3.1.9.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Présence régulière des éducateurs dans les rues.

Points faibles : Personnes peu présentes dans l'espace public. Prise en charge bloquée par le manque de moyen financier.

### 4.3.1.10 VIOLENCE INTRA FAMILIALE

#### 4.3.1.10.1. Actions existantes

**Action 1** : Médiation.

Opérateur 1 : PCS

**Action 2** : Aide aux femmes battues

Opérateur 1 : C.P.A.S.

Opérateur 2 : Maison médicale (asbl La Bulle d'Air)

**Action 3** : Violences intra - familiales

Opérateur 1 : ONE

Opérateur 2 : PMS

Opérateur 3: Maison médicale

#### 4.3.1.10.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts: Réorientation en première ligne.

Points faibles: Manque de logement d'urgence (services sur Verviers, mais souvent complet). Il y a aussi une grande méfiance quant à l'application de la justice dès lors, les professionnels ne sont pas toujours informés des violences (surtout les violences psychologiques, difficilement observable).

### 4.3.1.11 MOBILITÉ

#### 4.3.1.11.1. Actions existantes

**Action 1** : Transport de personnes à mobilité réduite.

Opérateur 1 : Asbl DIASERVICE

Opérateur 2 : Vervibus.

**Action 2** : transport de personnes malades

Opérateur 1 : les mutualités

#### 4.3.1.11.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Permet aux personnes à mobilité réduite de se déplacer plus aisément.

Points faibles : Limité aux déplacements non médicaux. Service peu connu par les personnes à mobilité réduite.

### 4.3.1.12 COORDINATION DE RÉSEAUX (PARTENAIRES)

#### 4.3.1.12.1. Actions existantes

**Action1** : Rézéa

Opérateur 1 : C.V.P.S.

**Action 2** : Rassaef

#### 4.3.1.12.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Permet aux professionnels de se rencontrer et d'échanger sur les bonnes pratiques.

Points faibles : Mise en place d'actions de prévention en structure scolaire pour adolescents (pas d'école secondaire à Dison).

### 4.3.1.13 INFORMATION/COMMUNICATION (PUBLIC)

## 4.3.2. ATTENTES ET BESOINS DES USAGERS ET DES OPÉRATEURS

### 4.3.2.1. AIDE ALIMENTAIRE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Manque de produits de première nécessité (nourriture, hygiène, vêtement, ...). De plus en plus de familles sont en difficultés et toutes les demandes ne peuvent être rencontrées.

« Pour les opérateurs » : Le C.P.A.S., ainsi que les asbl Solidarité Dison et 600 sont limitées budgétairement et territorialement; ils ont dû déterminer des critères d'octroi et d'évaluation des situations individuelles.

### 4.3.2.2. AIDE ET SOINS À DOMICILE

Attentes ou besoins identifiés : oui

Si oui : « Pour les usagers » : les besoins sont réels et sont actuellement rencontrés par les services existants.

« Pour les opérateurs » : besoin d'un service de soin psychiatrique à domicile.

#### 4.3.2.3 AIDE À L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Attentes ou besoins identifiés :

Si oui : « Pour les usagers » : problème de compréhension chez les médecins (besoin de traducteur) et nécessité d'un médecin traitant qui puisse recevoir le patient

« Pour les opérateurs » : problème de compréhension chez les médecins (besoin de traducteur). De plus, le réseau est saturé. Il est impossible de rediriger les patients, faute de médecins et de structure fonctionnant comme la maison médicale. Le manque de compréhension n'empêche pas l'accès à la santé mais c'est la qualité de la prise en charge de la santé qui en sera affectée pour plusieurs raisons dont les problèmes financiers de l'utilisateur par exemple...

#### 4.3.2.4 TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Il existe de problèmes liés à l'alcool, à la toxicomanie, ... souvent en lien avec l'inactivité de la population. (problèmes relationnels avec la famille, isolement, ...). Difficulté pour arrêter le tabagisme.

« Pour les opérateurs » : Prise en charge rapide par la clinique des Frères Alexien pour l'entrée en cure (assuétudes) ainsi qu'au sein du Centre de santé mentale de Verviers. Besoin d'une structure intermédiaire permettant de calmer les angoisses, d'être occupé, écouté, ...

#### 4.3.2.5 PROSTITUTION

Attentes ou besoins identifiés ? non

Si oui : « Pour les usagers » :

« Pour les opérateurs » :

#### 4.3.2.6 SANTÉ MENTALE, SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoins souvent relevés par l'entourage de la personne.

« Pour les opérateurs » : difficulté pour la prise en charge des personnes d'origine étrangère lié à la langue ou à la culture.

#### 4.3.2.7 AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Problème d'accessibilité des commerces et des structures de soin pour certains habitants à mobilité réduite.

« Pour les opérateurs » : meilleure connaissance des services d'aide existants.

#### 4.3.2.8 SANTÉ-PRÉCARITÉ

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Besoin d'un accès facilité aux médicaments (coût élevé) et aux soins (manque de médecins à la maison médicale). Beaucoup de problèmes de surcharge pondérale chez les personnes défavorisées souvent en lien avec une mauvaise hygiène alimentaire (373 patients avec un BMI supérieur à 25 dont 40 de moins de 18 ans).

« Pour les opérateurs » : Accentuer le travail mis en place autour de l'alimentation saine et la pratique d'une activité physique (PCS et autres partenaires) afin de prévenir des problèmes de santé chez le public à risque.

#### 4.3.2.9 URGENCE SOCIALE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » :

« Pour les opérateurs » : intervention ponctuelle mais nécessaire.

#### 4.3.2.10 VIOLENCE INTRA FAMILIALE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : demande de médiations familiales. Absence de structures d'accueil d'urgence lorsque quelqu'un perd son logement ou lors d'un conflit de couple, ...

« Pour les opérateurs » : Besoins sérieux d'aide relevés sur base des rapports de police et des professionnels.

#### 4.3.2.11 MOBILITÉ

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Manque de transports à prix démocratiques pour les personnes à mobilité réduite, isolées, précarisées, ...

« Pour les opérateurs » : besoin d'un service pour faciliter l'accès aux soins pour les personnes à mobilité réduite.

#### 4.3.2.12 COORDINATION DE RÉSEAUX (PARTENAIRES)

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » :

« Pour les opérateurs » : besoin de se rencontrer pour échanger sur les bonnes pratiques et pour coordonner les actions à mettre en place.

#### 4.3.2.13 INFORMATION/COMMUNICATION (PUBLIC)

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : besoin d'information sur les aides possibles.

« Pour les opérateurs » : besoin de promouvoir une meilleure hygiène de vie et d'informer les bénéficiaires des impacts de celle-ci sur leur santé. Besoin d'une meilleure diffusion des actions menées par les différents acteurs.

## 4.4. AXE 4 : LIENS SOCIAUX, INTERGÉNÉRATIONNELS ET INTERCULTURELS

### 4.4.1. DISPOSITIFS EXISTANTS

#### 4.4.1.1. ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE QUARTIER

##### 4.4.1.1.1. Actions existantes

**Action 1** : Fête de Quartier et Fête des Voisins

Opérateur1 : Régie de quartier (asbl Havre Sac)

Opérateur 2 : PCS

Opérateur 3 : comités de quartier

**Action 2** : ouverture de maisons de quartier, redynamisation de quartier et animations (Troc Party, Goûter de Fin d'année, Journées propreté, ...).

Opérateur 1 : PCS

Opérateur 2 : Régie de quartier (pour le quartier de Neufmoulin)

**Action 3** : bar à soupe, cuistot d'un soir et petits déjeuners débat.

Opérateur 1 : Régie de quartier (asbl Havre Sac)

**Action 4** : brocantes

Opérateur 1 : Comité d'Ottomont

Opérateur 2 : Ecoles

Opérateur 3 : PCS

Opérateur 4 : comité de quartier

**Action 5** : projet été solidaire (ateliers vélo, aides aux personnes âgées, entretien des chemins de promenade)

Opérateur 1 : Commune de Dison

**Action 6** : « La nuit des petits monstres »

Opérateur 1 : Le Centre culturel

**Action 7** : jardin communautaire

Opérateur 1 : asbl Les amis de la terre

**Action 8** : Les fêtes de la musique, journée sans écran

Opérateur : Centre culturel

4.4.1.1.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Investissement des habitants. Redynamisation de certains quartiers. Diversité des actions et du public. Réponse aux demandes du public. Mutualisation des ressources. Mixité sociale dans certaines actions.

Points faibles : Difficulté de toucher le public cible. Manque de moyens. Blocage de la langue et des différences culturelles. Turnover de la population.

#### 4.4.1.2. MÉDIATION

4.4.1.2.1. Actions existantes

**Action 1** : service de médiation de quartier, de voisinage, familiale et entre propriétaire et locataire.

Opérateur 1 : PCS

4.4.1.2.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Le relais des partenaires.

Points faibles : Manque de connaissance du service par la population.

#### 4.4.1.3. TRAVAIL DE RUE

4.4.1.3.1. Actions existantes

**Action 1** : éducateurs de rue

Opérateur 1 : PCS

**Action 2** : Espaces détente pendant les périodes de vacances scolaires (printemps et été)

Opérateur 1 : PCS

4.4.1.3.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Plusieurs quartiers investis par les travailleurs sociaux. Des réunions de coordination sont réalisées régulièrement. Reconnaissance des travailleurs sociaux.

Points faibles : Présence du public fort variable par quartier et par horaire. Turnover de la population.

#### 4.4.1.4. DIALOGUE INTERCULTUREL ET GESTION DE LA DIVERSITÉ

4.4.1.4.1. Actions existantes

**Action 1** : Fêtes des voisins et fêtes de quartier

Opérateur 1 : Régie de quartier (asbl Havre Sac)

Opérateur 2 : PCS

**Action 2** : projets internationaux pour les jeunes (maison des jeunes)

Opérateur 1 : asbl Espace Rencontre

**Action 3** : Jumelage

Opérateur 1 : Commission communale des fêtes

**Action 4** : mond'assiettes (dans le cadre des fêtes de la musique) et musiques du monde.

Opérateur 1 : Centre culturel (et bénévoles)

**Action 5** : Aux Âmes citoyens

Opérateur : Centre culturel, asbl La Belle Diversité, Espace 28, C.R.V.I., Régie de quartier (asbl Havre Sac), PCS.

**Action 6** : atelier écriture de recettes de cuisine du monde

Opérateur 1 : bénévole du PCS et P.A.C.

4.4.1.4.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Mixité culturelle fort présente lors des fêtes organisées. Discussion sur la multiculturalité et échanges riches.

Points faibles : il faudrait multiplier les lieux d'échange et de rencontre.

#### 4.4.1.5. LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES

4.4.1.5.1. Actions existantes

**Action 1** : Animations seniors

Opérateur 1 : UCP

Opérateur 2 : Centre culturel

Opérateur 3 : Commission d'animation d'Ottomont

**Action 2** : Le Plaisir de se rencontrer

Opérateur 1 : PCS

**Action 3** : Aide à la parentalité

Opérateur 1 : PCS

Opérateur 2 : ONE

**Action 4** : ateliers en maison de quartier (jeux de société, couture, dessin,...)

Opérateur 1 : PCS

4.4.1.5.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : Animations et sorties variées organisées pour les personnes isolées. De plus, elles sont réparties sur plusieurs quartiers de la Commune.

Points faibles : difficile de toucher les personnes fortement isolées.

#### 4.4.1.6. SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

##### 4.4.1.6.1. Actions existantes

**Action 1** : aide aux devoirs (encadrée par des bénévoles et personnes pensionnées)

Opérateur 1 : PCS

Opérateur 2 : asbl Solidarité 600 « Le petit coup de pouce »

**Action 2** : Atelier de réparation de vélos

Opérateur 1 : Régie de quartier (asbl Havre Sac)

Opérateur 2 : PCS

##### 4.4.1.6.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : plusieurs actions récurrentes se sont mises en place ces dernières années. Les bénéficiaires sont satisfaits des aides apportées.

Points faibles : difficile de répondre à toutes les demandes (listes d'attente).

#### 4.4.1.7. CITOYENNETÉ

##### 4.4.1.7.1. Actions existantes

**Action 1** : création de comité de quartier

Opérateur 1 : PCS

**Action 2** : projet « ma commune, j'y vis, j'y vote »

Opérateurs : C.R.V.I., asbl La Belle Diversité, asbl Sima, Commune de Dison (PCS), Ville de Verviers (service de prévention et service des affaires électorales)

**Action 3** : mouvements de jeunesse

Opérateur 1 : FSC

Opérateur 2 : GCB

Opérateur 3 : Patro

##### 4.4.1.7.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : implication des habitants dans les projets (comités de quartier). Mise en place d'une dynamique favorisant la participation citoyenne.

Points faibles : impact limité sur la citoyenneté. Besoin d'actions à plus grande échelle.

#### 4.4.1.8. ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

4.4.1.8.1. Actions existantes

**Action 1** : espace internet

Opérateur 1 : ADL

4.4.1.8.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : présence au centre de la Commune.

Points faibles : limité à la recherche d'emploi (au sens large).

#### 4.4.1.9. MOBILITÉ

4.4.1.9.1. Actions existantes

**Action 1** : Vervibus (pour les personnes à mobilité réduite en soirée et le week-end)

Opérateur 1 : ville de Verviers

**Action 2** : location du minibus communal

Opérateur 1 : Commune de Dison

4.4.1.9.2. Appréciation globale

Cote : 1 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : possibilité de se déplacer à prix réduits autant pour les personnes à mobilité réduites que pour les valides.

Points faibles : manque de publicité des services et de disponibilité en journée. Besoin de promouvoir la mobilité douce.

#### 4.4.1.10. COORDINATION DE RÉSEAUX (PARTENAIRES)

4.4.1.10.1. Actions existantes

**Action 1** : réunions relais (feedback de la situation dans les différents quartiers de la Commune)

Opérateurs : PCS, Maison des jeunes (asbl Espace Rencontre), agent constatateur, régie de quartier (asbl Havre Sac), Police.

**Action 2** : concertation Dison (mise en commun de projet)

Opérateurs : PCS, centre culturel, ADL (asbl Entraction), Régie de quartier (asbl Havre Sac)

**Action 3** : plateforme redynamisation de quartier

Opérateur 1 : PCS

4.4.1.10.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : beaucoup de concertation entre les opérateurs actifs sur la Commune

Points faibles : manque de moyens pour répondre aux différents manques soulevés sur les différents quartiers.

#### 4.4.1.11. INFORMATION/COMMUNICATION (PUBLIC)

4.4.1.11.1. Actions existantes

**Action 1** : diffusion des actions menées dans le journal local « Présence » et dans le magazine communal « Impulsion ».

Opérateurs : Centre culturel, Commune de Dison

**Action 2** : diffusion sur le site internet communal

Opérateur : Commune de Dison

4.4.1.11.2. Appréciation globale

Cote : 2 (0= pas du tout satisfait ; 1= plutôt pas satisfait ; 2= plutôt satisfait ; 3= tout à fait satisfait)

Points forts : bonne répercussion des actions menées auprès de la population.

Points faibles : besoin de diversifier les canaux de communication car tous les habitants ne lisent pas (ou ne savent pas lire) ces publications.

### 4.4.2. ATTENTES ET BESOINS DES USAGERS ET DES OPÉRATEURS

#### 4.4.2.1. ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE QUARTIER

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Attentes des habitants d'élargir les actions existantes à d'autres quartiers de la Commune. Création d'espaces de jeux pour les enfants proches des zones d'habitats denses et mise en place d'activités dans les quartiers pendant les congés scolaires.

« Pour les opérateurs » : attentes de plus d'implication des habitants dans les projets mis en place et promouvoir la mise en place de nouvelles actions dans les quartiers. Demande de redynamisation de quartiers et amélioration des quartiers avec

l'implication des habitants dans la mise en place d'actions dans leur quartier. Travailler sur l'autonomisation des habitants et la mixité.

#### 4.4.2.2. MÉDIATION

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Beaucoup de demandes pour tous types de problèmes (logement, voisinage, famille, ...)

« Pour les opérateurs » : besoin du service prenant en charge les médiations de quartier, dans les conflits de voisinage, familiaux et entre propriétaire et locataire.

#### 4.4.2.3. TRAVAIL DE RUE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui « Pour les usagers » : Aide à l'accueil des personnes arrivants sur la Commune. Attente d'une présence sur les quartiers pour renforcer le sentiment de sécurité des habitants.

- « Pour les opérateurs » : besoin d'avoir un relais sur les quartiers afin de toucher le public qui ne fréquentent pas les structures existantes.

#### 4.4.2.4. DIALOGUE INTERCULTUREL ET GESTION DE LA DIVERSITÉ

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Aide à l'accueil des personnes arrivants sur la Commune. Plus de suivi dans le service d'aide à la parentalité et l'apprentissage du français pour un meilleur suivi scolaire des enfants. Besoin de mise en valeur de la culture d'origine.

« Pour les opérateurs » : Valoriser les différentes cultures représentées à Dison. Favoriser les moments et les lieux de mixités sociales et culturelles.

#### 4.4.2.5. LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : Rendre accessible à tous les activités culturelles notamment via l'article 27 (pas uniquement pour les bénéficiaires du CPAS). Besoin d'aide pour le suivi de la scolarité dans certaines familles. Besoin de sortir de la solitude et rencontrer de nouvelles personnes via des sorties, ateliers ou autres activités.

- « Pour les opérateurs » : besoin de trouver des actions efficaces pour toucher les personnes les plus isolées.

#### 4.4.2.6. SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : envie de partager son savoir et ses compétences afin de s'investir dans des projets de quartier (potagers communautaires, ateliers réparation de

vélos,...) et mettre en avant le travail réalisé via les médias locaux. Besoin de plus de places pour l'aide aux devoirs car les familles ont de plus en plus difficile de suivre la scolarité des enfants.

« Pour les opérateurs » : promouvoir la mise en place de projets intergénérationnels et solidaires sur différents quartiers de la Commune.

#### 4.4.2.7. CITOYENNETÉ

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : besoin d'être encadré pour s'investir dans la mise en place de projets sur les quartiers.

« Pour les opérateurs » : Augmenter les actions d'éducation à la citoyenneté et améliorer l'image (souvent négative) de la Commune. Mise en place de conseil consultatif de la jeunesse et des aînés pour impliquer les habitants dans la création des projets mis en place dans leur Commune.

#### 4.4.2.8. ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : besoin d'avoir un espace pour avoir accès à internet et d'une aide pour son utilisation.

« Pour les opérateurs » : besoin d'espace pour pouvoir rediriger les personnes en demande de ce service.

#### 4.4.2.9. MOBILITÉ

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : demande d'aide pour les personnes, qui n'ont pas leur permis de conduire.

« Pour les opérateurs » : trouver des alternatives durables pour pallier l'absence de permis de conduire ou de moyens. Mise en place de projet pour promouvoir la mobilité douce.

#### 4.4.2.10. COORDINATION DE RÉSEAUX (PARTENAIRES)

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui « Pour les usagers » : besoin de pouvoir s'exprimer et être entendu par les décideurs politiques sur leurs attentes et besoins dans leur quartier.

« Pour les opérateurs » : besoin de partage de bonnes pratiques et échanges sur les dynamiques et manques à rencontrer. Mise en place de projet commun pour avoir plus d'impact auprès de la population.

#### 4.4.2.11. INFORMATION/COMMUNICATION (PUBLIC)

Attentes ou besoins identifiés ? oui

Si oui : « Pour les usagers » : attente d'être informé de ce qui est mis en place dans les différents quartiers de la Commune. Besoin de voir leurs actions mises en valeur et reconnues par les différents acteurs communaux.

« Pour les opérateurs » : besoin de pouvoir toucher un public large, intergénérationnel et multiculturel.

## 5. PLAN D'ACTION

### 5.0. FINALITÉ DU PLAN AU NIVEAU LOCAL

(= *vision politique du Plan*)

#### QUELLE EST LA FINALITÉ DU PLAN AU NIVEAU DU TERRITOIRE COMMUNAL ?

La ville de Dison est dotée d'un passé industriel et textile riche, aujourd'hui presque totalement disparu et qui a laissé de profondes traces sociologiques, économiques et matérielles. La Commune compte par ailleurs plus de 15000 habitants et possède un taux de chômage de +- 20%, soit bien plus que la moyenne wallonne. L'ensemble de la zone se caractérise par une mixité de fonctions où le logement, le commerce et les services s'interpénètrent. Toutefois, l'impression générale qui se dégage du centre et de certain quartiers, tels que l'Industrie, le Corbeau, Fond-de-Loup, Neufmoulin, Pisseroule... révèle un habitat généralement vétuste, la présence de plusieurs chancres industriels urbains, ainsi qu'un commerce généralement en stagnation. Et ce, même si plusieurs projets en cours de rénovations urbaines (Interlac-Comédis, Pisseroule...) tendent à atténuer ce constat depuis quelques années.

Les populations vivant sur la zone se caractérisent par de faibles revenus, une situation socio-économique précaire et la multiculturalité. On dénombre la présence de 71 nationalités différentes, qui représentent une proportion importante de la population, presque exclusivement domiciliée dans le centre-ville et les quartiers repris ci-dessus. Dison figure également parmi les communes wallonnes comptant le plus de personnes en situation de pauvreté (en-dessous du seuil de pauvreté).

De par son travail direct avec la population la plus précarisée de Dison et en abordant, de manière globale, l'ensemble des besoins et des problématiques liées à celle-ci, les travailleurs sociaux du PCS en collaboration avec les associations locales, les différents partenaires et les services communaux mettent en œuvre un dispositif global afin de progressivement lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ces actions ont pour but d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de l'ensemble des habitants disonais tout en promouvant leur coresponsabilisation.

Le point d'attention prioritaire du Plan de Cohésion Sociale est l'accès aux droits fondamentaux suivants :

- le droit à un revenu digne ;
- le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale ;
- le droit à un logement décent et à un environnement sain ;
  
- le droit au travail ;
  
- le droit à la formation ;
  
- le droit à l'épanouissement culturel et social

Les actions du PCS s'articulent autour de 4 axes :

- L'insertion socioprofessionnelle ;
- L'accès à un logement décent ;

- La santé ;
- Retissage des liens sociaux

Le Plan 2014 -2019 a été réalisé sur base des besoins exprimés par les bénéficiaires, des habitants au sens large, des associations de terrain, des partenaires ainsi que des priorités établies par le Conseil Communal.

Au vu du taux particulièrement élevé de demandeurs d'emploi et le degré de qualification faible de la population, une des actions prioritaires du PCS est et restera l'insertion socioprofessionnelle, promouvoir la formation, l'accompagnement social des demandeurs d'emploi, l'alphabétisation, le soutien scolaire des jeunes. Les différentes actions présentées ci-après sont mises en place dans le but que le plus grand nombre de disonais ait la possibilité d'accéder à l'emploi et à un revenu digne.

Afin d'améliorer le bien-être de la population, une priorité sera également donnée à l'amélioration de l'habitat, le bien loger et la propreté.

De par sa collaboration avec les différents services communaux : la conseillère en logement, l'agent constatateur, le service d'entretien..., de la mise en réseau des différents acteurs de terrain : représentants de Logisvesdre, l' AIS, Intradel, des différentes associations et asbl présentes sur le territoire disonais, des éducateurs de rue du PCS, des services de Police, du Service régional d'Incendie et du CPAS, de nombreuses actions sont menées et intensifiées afin d'améliorer la qualité de l'habitat, amener les locataires des biens publics à respecter leur logement, les espaces communs et les autres habitants de l'immeuble, la sensibilisation aux économies d'énergie et à la lutte contre les pollutions intérieures, le recyclage des objets.

Ces différentes actions ont également pour but d'inciter via notamment l'allocation de primes, les propriétaires des maisons à logements multiples à rénover leurs biens et ainsi participer à l'améliorer l'image de Dison et d'y insuffler un nouveau dynamisme.

Dynamisme que les éducateurs du PCS s'emploient à recréer au quotidien dans les quartiers en soutenant la mise en place de comités tout en y développant la coresponsabilité de ses habitants. Ces actions incitent la population se rencontrer, à ensemble mettre en place des activités, des animations, des projets qui leurs sont proches et ainsi recréer un tissu social et une solidarité interne au quartier.

Les nombreuses actions misent en place et à venir du PCS de Dison ont un but commun : l'amélioration de la qualité de vie de tous les disonais.

## AVEC QUELS AUTRES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL LE PCS S'ARTICULE-T-IL ?

(= liens, coordinations ou échanges prévus entre ces différents dispositifs)

Dispositif 1 : Plan local d'intégration

Quelle articulation est- prévue entre le PCS et ce ou ces dispositif(s) ?

- Les responsables des deux plans sont respectivement membre de la commission d'accompagnement du PCS et de la plateforme du PLI, les actions à mener sont dès lors déterminées en respect des objectifs déterminés dans les 2 plans.
- Les plans d'action ont été réalisés dans le but de rencontrer au maximum les objectifs des différents plans tout en conservant chacun leurs spécificités.

## 5.1. ACTION 1 : COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU, GESTION DU PLAN ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET

### 5.1.1. AXE DE TRAVAIL :

#### 0. Coordination

### 5.1.2. QUELS SONT LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES POURSUIVIS PAR LE CHEF DE PROJET DANS SES DIFFÉRENTES MISSIONS ?

Objectif 1 : S'assurer de la cohérence de toutes les actions menées en vue de rencontrer les finalités déterminées par le Conseil communal.

Objectif 2 : Développer les relations partenariales pour favoriser une cohésion globale et une complémentarité dans toutes les actions mises en place à Dison par les différents acteurs ayant un impact sur la qualité de vie des habitants.

Objectifs 3 : Promouvoir la coresponsabilisation des habitants dans la création et la mise en place des actions dans leur quartier.

Objectif 4 : Adapter les actions mises en place sur base des évaluations réalisées en vue de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population en veillant à impliquer les habitants dans le processus.

### 5.1.3. QUELLES SONT LES MISSIONS HEBDOMADAIRES EFFECTUÉES PAR LE CHEF DE PROJET ?

Mission 1 : gestion du service (gestion du personnel et travail administratif).

Mission 2 : gestion budgétaire et recherche de moyen financier pour développer les actions

Mission 3 : suivi des décisions du Collège communal, de la Commission d'accompagnement et des sous-commissions.

Mission 4 : suivi de la mise en place des actions (planning et répartition des tâches au sein de l'équipe).

Mission 5 : coordination des relations partenariales.

Mission 6 : construction de nouveaux projets en collaboration avec les différents partenaires et recherche de subventions complémentaires.

Mission 7 : responsable du Q+ de Dison.

Mission 8 : représentante de Dison dans le cadre du PLI : mise en place de partenariat et de nouvelles actions.

Mission 9 : promotion du service et des actions mises en place auprès des partenaires et des habitants.

#### 5.1.4. ORGANE DÉCISIONNEL (BUREAU)

Un organe décisionnel (bureau) est-il prévu pour la gestion opérationnelle des actions ? Non

(= groupe de personnes qui seront en charge des décisions quotidiennes relatives à la mise en œuvre des actions)

#### 5.1.5. LISTE DES COORDINATIONS (D'OPÉRATEURS) DÉJÀ EXISTANTES (HORS PCS)

Coordination 1 : Comité de pilotage de l'Agence de Développement Local

Le chef de projet PCS va y participer : oui

Coordination 2 : Plan Local d'Intégration Verviers-Dison

Le chef de projet PCS va y participer : oui

Coordination 3 : Q+ zone de Police Vesdre

Le chef de projet PCS va y participer : oui

Coordination 4 : Plateforme Stup (ZP Vesdre)

Le chef de projet PCS va y participer : oui

Coordination 5 : Commission communale de l'accueil

Le chef de projet PCS va y participer : non

#### 5.1.6. QUELLES SONT LES ACTIONS PRÉVUES POUR ACTIVER LES PARTENARIATS ET SOUTENIR LE RÉSEAU ?

Action 1 : continuité des réunions en sous commissions par axe de travail et impliquer les partenaires dans la réalisation des actions menées.

Action 2 : recherche de partenariats complémentaires pour améliorer l'efficacité des actions existantes et susciter leur implication dans les projets existants ainsi que dans la mise en place de nouveaux.

Action 3 : renforcement des réunions de concertation avec les partenaires dionais actifs dans la redynamisation des quartiers (ADL, Régie de quartier, Centre culturel) et mise en place d'actions communes.

#### 5.1.7. QUELLES SONT LES ACTIONS PRÉVUES POUR DÉVELOPPER LA CORESPONSABILITÉ DES ACTEURS ?

Action 1 : soutien aux comités de quartier créés, inciter à la création de comités et à la mise en place de projets communs dans d'autres quartiers de la Commune.

Action 2 : Développement de projets communautaires: potager collectif, ateliers réparations de vélo, ateliers artistiques,... gérés par des habitants.

Action 3 : aide à la parentalité : implication des parents dans le suivi scolaire hebdomadaire.

Action 4 : la plaisir de se rencontrer : mise en place de sorties culturelles pour des personnes isolées et autonomisation du groupe.

Action 5 : création d'une donnerie (solidarité structurée à la maison de quartier).

Action 6 : création d'un repair café (en collaboration avec l'asbl Repair Together).

#### 5.1.8. QUELLES SONT LES ACTIONS PRÉVUES POUR DÉVELOPPER LA COMMUNICATION ENTRE ACTEURS DU PCS ?

Action 1 : continuité des réunions en sous-commissions par axe de travail ou par action menée pour renforcer les liens entre les différents acteurs de terrain.

#### 5.1.9. QUELLES SONT LES ACTIONS PRÉVUES POUR DÉVELOPPER LA COMMUNICATION AUTOUR DU PLAN?

Action 1 : publication des actions menées sur le site internet communal, dans la presse locale,...

Action 2 : distribution de folder reprenant les différentes actions menées aux différents partenaires et aux habitants.

Action 3 : inscription du service sur les réseaux sociaux afin de pouvoir informer le plus grand nombre des actions à venir.

Action 4 : inciter nos partenaires à informer leurs bénéficiaires et leur réseau des actions mises en place.

#### 5.1.10. SYNERGIES SUPRACOMMUNALES

Des synergies supracommunales sont-elles prévues pour certaines actions du plan ?  
Oui

Si oui, quelles en sont les modalités ?

Les chefs de projet de l'arrondissement de Verviers ont souhaité, lors du projet 2009-2013, se réunir en « Inter PCS » afin de pouvoir échanger sur les bonnes pratiques et trouver des solutions efficaces aux difficultés rencontrées lors de la mise en place du projet. Nous avons la volonté de pérenniser ces rencontres supra communales qui se déroulent généralement 4 à 6 fois par an suivant les besoins mis en évidence par les chefs de projet présents. Les réunions se tiennent dans les infrastructures des différentes Communes à tour de rôle. Les thématiques abordées lors de ces rencontres s'articulent autour des 4 axes du Plan de cohésion sociale, et chaque réunion a pour thème l'un des axes de travail (ISP, Logement, Santé et Intergénérationnel) suivant les demandes et besoins relatés par les chefs de projet (ou des partenaires). En fonction des thèmes ou des besoins rencontrés, nous invitons un(e) expert(e) ou une personne ressource afin de présenter son institution ainsi que diverses propositions d'action, les difficultés rencontrées, ... De manière ponctuelle, si une thématique/difficulté de terrain est commune à l'ensemble des chefs de projet et concerne les différentes Communes concernées, une action commune supra communale pourra être envisagée et concrétisée. Lors du précédent exercice, nous avons mis en place une semaine de réflexion quant aux dangers de l'abus d'alcool. Chaque Commune a mis en place une ou plusieurs action(s) autour de cette thématique pendant la même semaine et en a fait

bénéficier les autres. La promotion et la communication autour de l'évènement a été globalisée et nous a permis de toucher tout l'arrondissement ainsi que de croiser les publics des différentes Communes concernées.

*(Rem. : Décrire les responsabilités des acteurs, les conventions prévues, les modalités d'organisation et de suivi.)*

## 5.2. ACTION 2

### INTITULÉ DE L'ACTION

Estime de soi

#### 5.2.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

#### 5.2.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Préformation - resocialisation

#### 5.2.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Améliorer la confiance en soi des demandeurs d'emploi en mettant à leur disposition des services et des outils pour leur permettre d'avoir une image positive d'eux-mêmes et de mettre en avant leurs capacités et compétences.

#### 5.2.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : favoriser l'amélioration et l'acceptation de l'image de soi des participants.

Objectif 2 : faire prendre conscience aux demandeurs d'emploi de l'importance de la présentation conventionnelle requise dans la vie professionnelle.

Objectif 3 : apprendre les valeurs sociétales du marché du travail en Belgique.

Objectif 4 : apprendre à chacun à s'exprimer en public/devant un employeur avec aisance et assurance.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.2.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

## DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

(= *ce qui va concrètement être mis en place*)

1. mise en place d'ateliers récurrents pour améliorer l'image des demandeurs d'emploi.

En vue d'améliorer l'image des demandeurs d'emploi, les services d'un coiffeur social seront proposés une à deux fois par mois à des prix démocratiques en partenariat avec l'Institut provincial d'enseignement secondaire de Verviers (section coiffure) et le C.P.A.S.

Dans la même optique, des ateliers de conseils vestimentaires, soins du visage et maquillage seront en partenariat avec l'Institut provincial d'enseignement secondaire de Verviers (section esthétique), la Régie de quartier (asbl Havre Sac). Lors de ces ateliers, nous proposerons également aux bénéficiaires intéressés de réaliser une photo d'identité pour leur CV en partenariat avec le Centre culturel.

2. mise en place d'ateliers récurrents pour améliorer de la confiance en soi des demandeurs d'emploi.

En vue d'améliorer la confiance en soi des demandeurs d'emploi, des ateliers visant à améliorer la gestion du stress et la prise de parole en groupe ou dans une situation anxieuse seront organisés en partenariat avec La Belle Diversité asbl.

Dans la même optique, des ateliers de simulation d'entretien d'embauche où on apprendra au demandeur d'emploi à mettre en avant leurs atouts et compétences seront mis en place en collaboration avec la Régie de quartier, la FGTB, la CSC, (la Mirev), le Forem et le C.P.A.S.

Des sessions d'apprentissage pour l'utilisation des outils informatiques sont organisées par l'ADL dans l'espace internet mis à disposition des demandeurs d'emploi.

Les bénéficiaires inscrits dans les différents ateliers seront consultés régulièrement afin que ces derniers répondent au mieux à leurs besoins et attentes.

En fonction des demandes des participants aux différents ateliers et des partenaires, une journée reprenant tous les ateliers pourra être organisée annuellement ou bianuellement.

## PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= *pour qui est menée cette action*)

Les demandeurs d'emploi inoccupés domiciliés à Dison.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= *ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher*)

Lors des permanences dans les banques alimentaires, la régie de quartier, la maison médicale et la maison des jeunes, l'éducateur en charge du projet va inciter les personnes à participer aux différents ateliers en leur expliquant l'intérêt de ceux-ci pour leur recherche d'emploi.

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Au sein des 2 maisons de quartier et de la régie de quartier (asbl Havre Sac)

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Les différents ateliers (amélioration de l'image et amélioration de la confiance en soi) seront organisés en alternance tous les 2 mois.

Nous commencerons par mettre en place les ateliers favorisant l'amélioration de l'image de soi (coiffeur social) et en fonction des demandes des bénéficiaires, nous mettrons en place les ateliers visant à améliorer de la confiance en soi correspondants à leurs attentes et besoins.

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Les membres du personnel des différents partenaires porteurs du projet pour les interventions lors des ateliers en fonction des compétences de chacun ainsi que pour la mobilisation du public.

Les locaux des 2 maisons de quartier et de la régie de quartier.

Les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, divers)

#### 5.2.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

##### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

##### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : asbl Solidarité Dison

Opérateur 2 : asbl solidarité 600

Opérateur 3 : FGTB

Opérateur 4 : CSC

- Opérateur 5 : Mirev
- Opérateur 6 : centre culturel
- Opérateur 7 : C.P.A.S.
- Opérateur 8 : IPES
- Opérateur 9 : Maison médicale
- Opérateur 10 : ADL
- Opérateur 11 : asbl Espace Rencontre
- Opérateur 12 : Forem
- Opérateur 13 : asbl La Belle Diversité
- Opérateur 14 : asbl Havre Sac

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.2.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  Non

PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.2.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.2.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES

Oui  Non

#### 5.2.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : chaque partenaire met à disposition du personnel qualifié pour la tenue des ateliers.

Source 2 :

#### 5.2.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.2.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.2.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 éducateur	5 heures par mois	Administration communale

#### 5.2.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.3. ACTION 3

#### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Mise en place d'un accompagnement social rapproché des demandeurs d'emploi dionais dans le cadre de leur insertion socio-professionnelle

#### 5.3.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

### 5.3.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Aide à la recherche d'emploi + aide à la rédaction de CV

### 5.3.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Le partenariat mis en place a pour objectif d'insérer le plus grand nombre de jeunes et d'adultes en les aidant à résoudre les freins existants à leur entrée en formation ou à l'emploi (mise en ordre de leur dossier administratif, aide psychosociale, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation,...)

### 5.3.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : Mise en ordre des dossiers administratifs des demandeurs d'emploi et levée des freins psychologiques.

Objectif 2 : tenue des permanences au sein des asbl solidarité Dison, Solidarité 600, Espace Rencontre et des maisons de quartier.

Objectif 3 : aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette actions. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

### 5.3.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

L'éducateur du PCS sera chargé de la mise en place d'un accompagnement social rapproché des demandeurs d'emploi lors des permanences mises en place chez les différents partenaires (asbl Solidarité Dison, asbl Solidarité 600 et asbl Espace Rencontre) et au sein des maisons de quartier. Il aidera les bénéficiaires à résoudre les problématiques sociales connexes à leur recherche d'emploi ou de maintien dans leur emploi.

Il réalisera un plan d'action avec le bénéficiaire et le redirigera vers les partenaires adéquats afin de lever un maximum de freins rencontrés dans leur recherche d'emploi (cours de français langue étrangère, remise à niveau, formation qualifiante ou job coach) et ceci dans le but d'optimiser la collaboration et l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Si la personne n'a pas de projet professionnel déterminé, l'éducateur la redirigera vers la régie des quartiers (asbl Havre Sac) pour y suivre une formation pré qualifiante et resocialisante.

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= pour qui est menée cette action)

Les demandeurs d'emploi disonais.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

Les permanences sont réalisées dans des lieux fréquentés par les personnes précarisées.

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Quartier de Fonds-de-Loup, Neufmoulin, Industrie et Centre.

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Les permanences sont hebdomadaires.

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Un éducateur du PCS, un local (certains locaux sont mis à disposition par les partenaires).

Les frais de déplacement et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

### 5.3.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

#### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : Solidarité Dison

Opérateur 2 : Solidarité 600

Opérateur 3 : Espace Rencontre

Opérateur 4 : MIREV

Opérateur 5 : Forem

Opérateur 6 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers)

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### 5.3.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

### 5.3.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2009

DATE FINALE DE L'ACTION:

### 5.3.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES

X Oui  Non

### 5.3.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : mise à disposition des locaux au sein des différentes associations

Source 2

### 5.3.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.3.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.3.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 éducateur	10 heures par semaine	Administration communale.

#### 5.3.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.4. ACTION 4

#### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Aide administrative

#### 5.4.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

#### 5.4.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)

Alphabétisation

#### 5.4.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Permettre à tous les habitants de la Commune de pouvoir comprendre et répondre aux différents courriers qui leur sont adressés.

#### 5.4.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : aider à la compréhension des courriers.

Objectif 2 : rédiger les courriers des habitants qui ne peuvent le faire eux-mêmes.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.4.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Des permanences administratives seront organisées chaque semaine dans différents quartiers de la Commune. Pendant celles-ci, un éducateur ou l'écrivain public de la régie des quartiers leur apportera un soutien gratuit et confidentiel à la compréhension et à la rédaction d'écrits, administratifs ou privés.

Il aidera les personnes qui le sollicitent à comprendre les courriers qu'elles reçoivent à formuler leurs réponses mais aussi à exprimer leurs requêtes, émotions ou envies.

*(Courriers administratifs, courriers personnels, pétitions, ...)*

Pour les personnes ne maîtrisant pas correctement la langue française, une aide pour les appels téléphoniques auprès de services clientèles ou des administrations publiques sera également apportée.

##### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Tous les habitants de la Commune.

##### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

Distribution de l'information auprès des services publics et partenaires en relation avec les personnes ne maîtrisant pas correctement l'écrit ou la langue française.

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Centre de Dison, quartier de l'Industrie, quartier de Neufmoulin, quartier de Fonds-de-Loup.

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Les permanences ont lieu 4 jours par semaine (un jour différent dans chaque implantation).

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Un éducateur ou l'écrivain public de la Régie des quartiers.

Mise à disposition d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un téléphone.

Un local, frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

#### 5.4.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

##### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

##### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers) (opérateur à Neufmoulin)

Opérateur 2 : CRVI

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.4.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui    X Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

5.4.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

5.4.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS  
HUMAINS OU LOGISTIQUES

Oui  Non

5.4.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : régie des quartiers

Source 2

5.4.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR  
AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

5.4.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

5.4.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 éducateur	6 heures par semaine	la commune PCS.

#### 5.4.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.5. ACTION 5

#### INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Aide au permis de conduire théorique

#### 5.5.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination
  1. ISP
  2. Logement
  3. Santé
  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

#### 5.5.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

Mobilité

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

#### 5.5.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Aider les Disonais à obtenir leur permis de conduire afin de faciliter leur recherche d'emploi.

#### 5.5.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : aide à la compréhension des termes techniques et de la signalisation routière.

Objectif 2 : exercices pratiques et simulation d'examen : explications et soutien.

Objectif 3 : mise en confiance des personnes avant le passage de l'examen.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.5.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Les personnes qui souhaitent obtenir une aide pour passer leur permis de conduire théorique en vue d'obtenir un emploi prendront rendez-vous avec l'éducateur en charge de ce service.

Celui-ci déterminera un programme d'apprentissage en lien avec les capacités du bénéficiaire et lui proposera une aide adaptée à son niveau (études des termes techniques, explications du code de la route, exercices sur ordinateur,...) et à son rythme.

##### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Les personnes souhaitant passer leur permis de conduire et ayant des soucis de compréhension des termes techniques ou de la langue française (un niveau minimum étant cependant indispensable).

##### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

L'information concernant cette aide est diffusée auprès des partenaires en contact avec les personnes précarisées et en recherche d'emploi.

##### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

Centre de Dison : PCS ou régie des quartiers

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

##### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Sur rendez-vous en fonction des besoins et des disponibilités.

##### RESSOURCES PRÉVUES

*(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)*

Un éducateur

Un ordinateur, un CD, téléphone

### 5.5.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

#### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : régie des quartiers

Opérateur 2 : ADL

Opérateur 3 : Mirev

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### 5.5.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

#### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  Non

#### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

#### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

### 5.5.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2009

DATE FINALE DE L'ACTION:

### 5.5.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

Oui  Non

#### 5.5.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

#### 5.5.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.5.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.5.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 éducateur	4 heures par semaine	la commune PCS

#### 5.5.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.6. ACTION 6

#### INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Coordination partenariale

#### 5.6.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

- X 0. Coordination                       X 1. ISP                       2. Logement                        
3. Santé                       4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

#### 5.6.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Coordination de réseaux

#### 5.6.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Permettre l'échange d'information et de bonnes pratiques entre les différents opérateurs actifs en insertion socioprofessionnelle à Dison.

#### 5.6.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : réunion de travail pour échanger sur les différents projets mis en place et inciter la création de nouveaux partenariats.

Objectif 2 : mise en place de projets communs répondant aux besoins des différents partenaires.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.6.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Des réunions de travail seront organisées 3 ou 4 fois par an pour échanger sur les différents projets développés par les opérateurs actifs à Dison, pour trouver des moyens de mobiliser les publics cibles lors de la mise en place de nouveaux projets et d'évaluer les actions menées afin de les faire évoluer en fonction des attentes et besoins des bénéficiaires des différentes structures.

Si certains besoins ne sont rencontrés par aucun des partenaires (ou autres associations ou services), un projet commun pourra être développé, si les moyens nécessaires pour sa réalisation sont disponibles.

##### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Les partenaires en insertion socioprofessionnelles actifs à Dison.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

## LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Locaux du Plan de cohésion sociale

## TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

3 ou 4 fois par an

## RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Coordinateur (chef de projet)

Un local, frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

## 5.6.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : FOREM

Opérateur 2 : MIREV

Opérateur 3 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers)

Opérateur 4 : C.P.A.S.

Opérateur 5 : ADL

Opérateur 6 : asbl Solidarité 600

Opérateur 7 : CRVI

Opérateur 8 : FGTB

Opérateur 9 : CSC

Opérateur 10 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 11 : asbl La Belle Diversité

Opérateur 12 : asbl Solidarité Dison

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.6.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.6.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.6.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES

Oui  Non

#### 5.6.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

#### 5.6.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.6.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.6.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANÇÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
chef de projet	3 heures tous les 3 ou 4 mois	la commune (PCS).

#### 5.6.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.7. ACTION 7

#### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Respect du bien loger

#### 5.7.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  X 2. Logement  3. Santé  4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

#### 5.7.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)

Accompagnement social

### 5.7.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Amener les locataires des biens publics à respecter leur logement, les espaces communs et les autres habitants de l'immeuble.

### 5.7.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : Suivi des locataires sociaux et communaux.

Objectif 2 : désigner un référent dans chaque immeuble afin de faire le lien entre les locataires de l'immeuble et le propriétaire ainsi que pour veiller au respect de la propreté dans les communs.

Objectif 3 : mise en place d'actions communautaires avec les habitants pour tisser des liens entre eux et développer la solidarité.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

### 5.7.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

L'éducateur se rend dans les logements sociaux avec la travailleuse sociale de Logivesdre et se rend seul dans les logements communaux. Ils prennent contact avec les habitants et les aident à solutionner les problèmes de propreté et de cohabitation dans les immeubles. Ils vont également trouver les habitants suite aux plaintes déposées auprès des services de Logivesdre, de la Commune ou du relais social.

Des référents sont désignés dans les différents immeubles. Cela leur permet de plus facilement cerner les problèmes et d'avoir une personne sur place pour assurer la continuité du travail effectué pour la propreté des lieux.

Pour améliorer la convivialité entre les locataires, des projets communautaires seront développés avec les habitants en vue de rendre leur cadre de vie plus agréable.

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Personnes habitants les immeubles à appartements (principalement ceux de Logivesdre et ceux de la commune).

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

Contact permanent avec les habitants par la présence de l'éducateur dans les différents quartiers de la Commune.

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Principalement le Centre de Dison, les quartiers de l'Industrie, de Neufmoulin, de Pré Maguin, de Wesny, de Fonds-de-Loup,...

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Hebdomadaire.

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Un éducateur

Frais de déplacement et frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

### 5.7.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

#### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Logivesdre

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Commune de Dison (service logement)

Opérateur 2 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers)

Opérateur 3 : relais social urbain verviétois

Opérateur 4 : asbl Logeo (Agence Immobilière Sociale)

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### 5.7.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

### 5.7.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2009

DATE FINALE DE L'ACTION:

### 5.7.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES

X Oui  Non

### 5.7.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : Logivesdre

Source 2

### 5.7.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

### 5.7.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.7.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 éducateur	8 heures par semaine	la commune (PCS).

#### 5.7.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.8. ACTION 8

#### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Journées propreté et animations intradel

#### 5.8.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

#### 5.8.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)

Qualité-logement, pédagogie de l'habiter

#### 5.8.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)

Mobiliser les habitants pour entretenir leur quartier afin de le rendre propre et agréable toute l'année.

#### 5.8.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : organisation de journées propreté dans les quartiers prioritaires en impliquant tous les services et partenaires concernés afin d'y apporter de la visibilité.

Objectif 2 : organisation d'animation sur le tri des déchets en collaboration avec Intradel dans les écoles et dans les maisons de quartier.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette actions. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.8.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Avant les journées propreté, les habitants et les commerçants seront informés du nettoyage de leur quartier via un toutes-boîtes, et seront vivement invités à entretenir leur trottoir. En effet, le but de ces journées est de sensibiliser les habitants à la propreté de leur quartier et non de nettoyer celui-ci à leur place.

Lors de ces journées, nous entretiendrons les espaces publics avec les habitants, les comités de quartier, le service propreté de la Commune et les associations partenaires.

Afin de conscientiser les habitants de l'importance de l'implication de chacun pour la propreté du quartier, des cartons verts et des cartons rouges vont être attribués par les enfants des écoles participantes afin de féliciter ou non les comportements des habitants. Un document explicatif sera remis aux habitants qui auront reçu un carton rouge.

En amont, un travail de sensibilisation via une animation Intradel ainsi qu'une information sur les objectifs de ces journées propreté, seront organisés dans les écoles communales participantes et les maisons de quartier.

##### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Tous les habitants des quartiers concernés par les journées propreté.

##### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

Implication des enfants afin de les inciter à mobiliser leurs parents.

##### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

Centre de Dison, quartiers de Neufmoulin, de l'Industrie, de Renoupré et de Fonds-de-Loup.

## TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

4 journées par an

## RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Un éducateur, les frais de déplacement et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

## 5.8.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : Commune de Dison : service propreté et l'agent constatateur

Opérateur 2 : Logivesdre

Opérateur 3: police

Opérateur 4 : écoles communales

Opérateur 5 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers)

Opérateur 6 : Intradel

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

## 5.8.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

5.8.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2009

DATE FINALE DE L'ACTION:

5.8.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS  
HUMAINS OU LOGISTIQUES

Oui  Non

5.8.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

5.8.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR  
AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

5.8.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

5.8.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR

1 éducateur	50 heures par an	la commune (PCS).
-------------	------------------	-------------------

#### 5.8.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

### 5.9. ACTION 9

#### INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Repair Café

#### 5.9.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination
  1. ISP
  2. Logement
  3. Santé
  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

#### 5.9.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Aide matérielle

#### 5.9.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Intégrer une chaîne internationale de Repair Cafés dynamiques, avec pour devise : « Jeter ? Pas question ! » afin de contribuer activement à la mise en place d'une société durable. Une société où chacun a sa place, où le savoir-faire en matière de réparation est valorisé et transmis, où l'emploi raisonné de précieuses matières premières est la règle.

#### 5.9.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : d'ancrer la réparation d'objets comme comportement logique dans une société durable, au lieu de les jeter et d'en acheter de nouveaux.

Objectif 2 : de préserver et transmettre le savoir-faire en matière de réparation.

Objectif 3 : de favoriser la cohésion sociale au sein de la société locale en offrant aux voisins de quartier, très différents les uns des autres par leurs milieux et intérêts, l'occasion de se rencontrer dans le cadre d'une manifestation stimulante, ouverte à tous.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

## 5.9.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Nous souhaitons aménager un lieu de rencontre ouvert à tous, où les habitants du quartier pourront venir réparer leurs objets en mauvais état sous la conduite de gens du métier ou amateurs, dans une ambiance conviviale.

Le Repair Café apprend aux habitants à voir autrement ce qu'ils possèdent, à en redécouvrir la valeur. La réparation d'objets favorise un changement de mentalité, qui est la condition première à un large soutien pour une société durable construite par tous.

Le Repair café sera organisé 4 fois par an dans les locaux du PCS en partenariat avec la régie des quartiers Havre Sac et des bénévoles bricoleurs (professionnels ou non) afin de pouvoir répondre aux demandes de réparation en tous genre (raccommoder des vêtements, réparer des meubles ou d'appareils électroniques,...). Ces services seront proposés gratuitement aux habitants mais ils auront quand même la possibilité de donner un « pourboire » au réparateur bénévole. Des conseils seront également donnés pour permettre aux habitants de pouvoir réparer eux-mêmes leurs objets.

### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Tous les habitants de la Commune.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

L'information sur l'organisation du Repair café sera transmise au sein de toutes les associations de la Commune.

### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

Centre de Dison

### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

4 fois par an

### RESSOURCES PRÉVUES

*(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)*

Local, matériels pour effectuer les réparations, animateurs et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

#### 5.9.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

##### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

##### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : asbl Solidarité Dison

Opérateur 2 : asbl Solidarité 600

Opérateur 3 : centre culturel (promotion)

Opérateur 4 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers)

Opérateur 5 : asbl Repair Together

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.9.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

##### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.9.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

### 5.9.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

X Oui  Non

### 5.9.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : Régie des quartiers (mise à disposition de matériel et de personnel)

Source 2

### 5.9.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

X Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE
200€	Régie des quartiers

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.9.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.9.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 éducateur	40 heures par an	la commune (PCS).
1 ouvrier compagnon	20 heures par an	La régie des quartiers

### 5.9.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

## 5.10. ACTION 10

## INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Plateforme logement

### 5.10.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

- X 0. Coordination                       1. ISP                       X 2. Logement
3. Santé                       4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

### 5.10.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Coordination de réseaux

### 5.10.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Permettre aux acteurs de terrain de se concerter sur les méthodes de travail les plus efficaces à suivre pour améliorer la qualité des logements sur la Commune.

### 5.10.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : mettre en place une procédure pour activer rapidement la plateforme afin d'assurer rapidement la prise en charge des familles en cas de problèmes avec leur logement.

Objectif 2 : assurer la cohérence dans les actions menées pour améliorer la qualité des logements sur la Commune.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette actions. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

### 5.10.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

La plateforme sera réunie au minimum 3 fois l'année afin de s'assurer de la cohérence des actions menées entre les différents intervenants pour la qualité des logements.

Elle sera également activée par un des membres de la plateforme, en cas de problème ou d'urgence, quand une famille se retrouve dans une des situations suivantes : catastrophes (incendie, effondrement, intoxication,...) ; problème de salubrité (stabilité,

conformité électrique, étanchéité,...) ; surpeuplement ; problème lors d'enquête de résidence et/ou visite domiciliaire (police, CPAS, PCS,...).

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= pour qui est menée cette action)

Les professionnels intervenants dans les problématiques de logement.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Locaux du PCS.

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Minimum 3 fois par an

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Un coordinateur (chef de projet), un local et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers).

### 5.10.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONNALISER L'ACTION

#### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : Commune de Dison : conseillère logement et agent constatateur

Opérateur 2 : Police

Opérateur 3 : Logivesdre

Opérateur 4 : service régional d'incendie de Verviers

Opérateur 5 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers)

Opérateur 6 : Agence Immobilière Sociale

Opérateur 7 : Fonds Wallon du Logement

Opérateur 8 : CRVI

Opérateur 9 : CSC

Opérateur 10 : C.P.A.S.

Opérateur 11 : relais social urbain

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.10.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.10.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2012

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.10.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES

Oui  Non

#### 5.10.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

### 5.10.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.10.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.10.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
Chef de projet	12 heures par an	commune (PCS).

### 5.10.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

## 5.11. ACTION 11

### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Suivi individuel en assuétudes

#### 5.11.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  X 3. Santé  4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

#### 5.11.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Traitement des assuétudes

### 5.11.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Permettre aux personnes souffrants d'assuétudes d'obtenir une écoute et un soutien dans leur lutte contre leur dépendance.

### 5.11.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : suivis individuels et soutien moral de personnes dépendantes.

Objectif 2 : aider les bénéficiaires à se réinsérer dans la vie sociale de leur quartier.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

### 5.11.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Les personnes souhaitant se libérer de leur addiction et ayant besoin d'une écoute peuvent prendre rendez-vous avec les éducateurs pour avoir leur soutien et conseils.

Ceux-ci les aideront à déterminer leurs objectifs et à mettre en place les actions nécessaires pour y arriver. Ils redirigeront les bénéficiaires vers les structures d'aide spécialisées en cas de besoin.

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Les personnes souffrants d'assuétudes.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

Contact permanent avec la population par le travail de rue.

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

Commune de Dison

## TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Sur rendez-vous

## RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Deux éducateurs, un local, les frais de déplacement et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers).

## 5.11.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale).

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : maison médicale

Opérateur 2 : police

Opérateur 3 : relais social urbain

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

## 5.11.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.11.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2009

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.11.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

Oui  Non

#### 5.11.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

#### 5.11.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.11.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.11.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
2 éducateurs	5 heures par semaine	la commune (PCS).

#### 5.11.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

## 5.12. ACTION 12

### INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Santé vous bien

#### 5.12.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

#### 5.12.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Santé-précarité

#### 5.12.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Nous souhaitons lutter contre l'isolement et améliorer la qualité de l'alimentation et de l'hygiène de vie des personnes précarisées.

#### 5.12.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : créer des ateliers pour favoriser le tissage de liens sociaux avec un objectif commun: s'alimenter plus sainement et à moindre coût (ateliers cuisines)

Objectif 2 : création de potagers collectifs avec les habitants en vue de favoriser la consommation des fruits et légumes de saison.

Objectif 3: promouvoir la pratique régulière d'une activité physique accessible à tous afin de conscientiser les habitants sur l'importance d'un mode de vie actif et sain.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.12.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Des ateliers cuisines et conseils santé seront mis en place et animés par les agents

de prévention, infirmière sociale et diététicienne de la maison médicale. Les ateliers seront basés sur la sensibilisation à une alimentation saine, en lien avec les produits de saisons (trucs et astuces). Les participants apprendront également à acheter des produits de saison dans le cadre de sortie hebdomadaire au marché local. La diététicienne est présente pour donner un complément d'information. La finalité de l'atelier sera de créer, avec les connaissances des personnes, un livre de recettes pour manger sainement avec un budget maximum de 2 à 3 euros maximum par personne.

En lien avec les ateliers cuisines et santé, nous aménagerons avec les habitants un potager de quartier mobile. Il sera totalement mis à disposition des habitants pour leur permettre de valoriser leurs savoirs, créer une dynamique de groupe. Les produits récoltés serviront également de base pour les ateliers cuisine.

Nous partirons de cette dynamique de groupe pour les inciter à participer à des activités physiques adaptées à leur niveau:

- 4 balades ont été remises en état et balisées par l'Agence de Développement Local afin que tous les citoyens puissent en profiter. Nous organiserons dès lors des marches régulières avec les participants aux ateliers afin de souder le groupe avec une activité distrayante et de faire le lien entre l'alimentation saine et l'activité physique régulière pour améliorer leur bien-être. Des cours de sports collectifs pour les « super » débutants à tarifs réduits seront organisés une heure par semaine au hall omnisport.

Afin d'étendre notre action à un public plus jeune, nous leur proposerons une représentation de théâtre action sur le thème de l'alimentation afin de leur faire prendre conscience de leurs bonnes et mauvaises habitudes alimentaires.

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= pour qui est menée cette action)

Tous les Disonais et plus spécifiquement les personnes précarisées.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

Publicité accrue au sein des associations et services publics en contact avec les personnes précarisées

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Au sein des locaux des différents partenaires et du PCS.

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Une fois par mois

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Animateurs pour les différents ateliers, moniteur sportif, locaux, frais d'animations et de publicités.

Les locaux, les frais de déplacement et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

#### 5.12.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

##### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale) , maison médicale, asbl Jeunesse et sports et Régie de quartier

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

##### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : CVPS

Opérateur 2 : ONE

Opérateur 3 : centre culturel

Opérateur 4 : asbl Li Cramignon

Opérateur 5 : ADL

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.12.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

##### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.12.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.12.9. ACTION FINANÇÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

Oui  Non

#### 5.12.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : demande de subvention introduite auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles à la direction générale de la santé (attente de la réponse)

Source 2 : mise à disposition de locaux et de personnel par les différents opérateurs du projet.

#### 5.12.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.12.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.12.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANÇÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 éducateur	5 heures par semaine	la commune (PCS).

#### 5.12.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

## 5.13. ACTION 13

### INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Espaces dépendances

#### 5.13.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

#### 5.13.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Traitement des assuétudes

#### 5.13.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Permettre aux personnes dépendantes à gérer leur consommation et à sortir de l'isolement.

#### 5.13.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : informer les habitants sur les produits, leurs effets, la législation en vigueur visant à diminuer les comportements à risque.

Objectif 2 : prendre en charge les personnes dépendantes ou les rediriger vers le service le plus adapté.

Objectif 3 : permettre aux personnes de s'exprimer librement sur leur ressenti, leurs difficultés dans la gestion de leur addiction,...

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.13.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Nous allons mettre en place une permanence "contact dépendances" avec comme objectif principal d'informer sur les produits, leurs effets, la législation en vigueur en vue de diminuer les comportements à risque et de prendre en charge ou rediriger vers des services existants les personnes souffrants de dépendances.

A la demande d'une habitante, nous allons encadrer un groupe de parole pour personnes dépendantes permettant à chaque individu d'exprimer son ressenti par rapport à sa propre consommation.

Selon les demandes, un groupe de parole pour les proches et les familles des personnes dépendantes pourra également être mis en place.

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= pour qui est menée cette action)

Les personnes dépendantes et leur entourage ou toute personne souhaitant des informations.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

Distribution de folder, information chez nos partenaires (maison médicale, ONE, ...), ...

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

PCS (rue Léopold, 36)

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Hebdomadaire

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Deux éducateurs, un local, frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

### 5.13.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONNALISER L'ACTION

#### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : maison médicale

Opérateur 2 : CVPS - Rézéea

Opérateur 3 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 4 : police

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.13.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

##### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.13.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.13.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

Oui  Non

#### 5.13.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

### 5.13.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.13.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.13.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
2 éducateurs	2 heures par semaine	la commune (PCS).

### 5.13.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

## 5.14. ACTION 14

### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Travail de proximité dans les quartiers

### 5.14.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  X 2. Logement  X 3. Santé  X 4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

#### 5.14.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Travail de rue

#### 5.14.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels au sein des quartiers.

#### 5.14.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : Retissage des liens entre les personnes : créer des projets avec la population en vue d'améliorer les relations humaines et la qualité de vie dans le quartier.

Objectif 2 : lutte contre toutes les formes de précarités : une attention particulière sera apportée aux plus démunis par une écoute de proximité, une aide directe ou un travail communautaire.

Objectif 3: Autonomie des personnes en matière de citoyenneté, dignité humaine, respect des autres et de soi : au départ par simple dialogue sur l'espace public, suivi individuel et collectif en lien avec la citoyenneté et la responsabilité.

Objectif 4: Responsabilisation des habitants au respect des espaces publics et des usagers, apporter des réponses à des conflits de vie en société, à des attitudes et comportements difficilement acceptables, à des nuisances, à des problématiques collectives de logement, de dégradation de l'espace public ou la dégradation des relations interpersonnelles dans le quartier.

Objectif 5: réduction du sentiment d'insécurité dans les quartiers : présence sur les lieux fréquentés par les groupes et au sein des maisons de quartier, passage régulier dans les quartiers ciblés, approche collective et médiation entre groupes pour un partage équitable des espaces de vie. Favoriser la mise en place du contrôle social par la création de liens entre les voisins.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.14.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Par le biais d'un travail de proximité et de tournées régulières dans différents quartiers déterminés de la Commune, les éducateurs vont prendre en charge ou réorienter les habitants en difficulté vers les structures appropriées selon les cas. Une attention plus

particulière sera apportée au niveau des problématiques d'assuétudes, d'habitat, de cohabitation et de précarité.

Ils vont également insuffler de nouvelles dynamiques dans les différents quartiers afin de permettre aux habitants de se rencontrer et de créer de la solidarité entre eux via la mise en place d'actions collectives et de projets de quartier.

Les éducateurs poursuivront les différents objectifs détaillés précédemment en allant à la rencontre des personnes ou des groupes de personnes cibles sans jamais imposer leur intervention.

Leurs missions portent tant sur des problématiques communautaires qu'individuelles.

Les actions communautaires serviront à créer une dynamique entre les habitants au sein des quartiers et les actions individuelles viseront l'émancipation et l'autonomie de la personne aidée.

Dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants sur la Commune, une brochure répertoriant tous les services existants a été élaborée et leur sera remise lors de leur inscription au service population. Ils auront également la possibilité de contacter les éducateurs pour obtenir plus d'informations sur les activités mises en place dans leur nouveau quartier.

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Toute personne se situant sur le territoire de la Commune de Dison et plus spécialement les personnes victimes d'exclusion que ce soit au niveau relationnel ou au niveau du système sociétal.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

Contacts permanents avec les habitants des quartiers cibles.

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

La Commune de Dison et plus particulièrement le Centre de Dison, les quartiers de l'Industrie, de Fonds-de-Loup, du Husquet, de Pré-Maguin et de Neufmoulin.

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Journalière

#### RESSOURCES PRÉVUES

*(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)*

Deux éducateurs, les frais de déplacement et les frais de fonctionnement (téléphone, internet, secrétariat, divers)

#### 5.14.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

##### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

##### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : asbl Havre Sac (régie des quartiers)

Opérateur 2 : police

Opérateur 3 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 4 : Logivesdre

Opérateur 5 : CRVI

Opérateur 6 : Oxyjeunes

Opérateur 7 : CAP -Amo

Opérateur 8 : Relais social Urbain

Opérateur 9 : asbl la Belle Diversité

Opérateur 10 : centre culturel

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.14.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

## QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

### 5.14.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2011

DATE FINALE DE L'ACTION:

### 5.14.9. ACTION FINANÇÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

X Oui  Non

### 5.14.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

### 5.14.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

### 5.14.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

### 5.14.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANÇÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
2 éducateurs	38 heures par semaine	la commune (PCS).

#### 5.14.14.COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

#### 5.15. ACTION 15

##### INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Dynamique de quartier

##### 5.15.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

##### 5.15.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Actions communautaires de quartier

##### 5.15.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Recréer un "esprit de quartier" dans la commune et sortir les personnes de leur isolement.

##### 5.15.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : redynamiser certains quartiers de la Commune : La société actuelle devient de plus en plus individualiste, ces actions vont dès lors permettre aux habitants des quartiers de prendre en charge les problèmes communs à tous.

Objectif 2 : autonomisation des habitants dans la mise en place des animations au sein de leur quartier (création de comités de quartier).

Objectif 3 : recréer une dynamique dans différents quartiers de la Commune afin de briser la solitude des habitants.

Objectif 4 : favoriser la mixité culturelle et la solidarité entre les habitants.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

##### 5.15.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

En complémentarité avec le travail de rue, des actions communautaires vont être mises en place avec les habitants souhaitant s'investir dans leur quartier afin d'en améliorer la convivialité et le bien-être.

Nous allons favoriser la création de comité de quartier afin que les habitants s'autonomisent un maximum dans la mise en place des animations. Afin de favoriser le respect de chacun quelque soit sa culture, sa religion et ses opinions philosophiques, une charte sera signée par tous les membres du comité.

Nous leur apporterons un soutien méthodologique et logistique pour la mise en place des fêtes de quartier, fêtes des voisins, brocantes, trocs party, halloween, goûter de fin d'année avec distribution de jouets aux enfants plus défavorisés, ...

Nous organiserons également des ateliers afin de favoriser les rencontres intergénérationnelles et l'échanges de savoir : ateliers jeux de société, rap, écriture, artistiques, récolte et remise en état des jouets pour la distribution de fin d'année... principalement encadrés par des bénévoles et des habitants du quartier.

#### **PUBLIC(S) VISÉ(S) ?**

*(= pour qui est menée cette action)*

Tous les habitants de la Commune et plus particulièrement ceux habitants dans les quartiers prioritaires.

#### **MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?**

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

Contacts permanents avec les éducateurs de rue

#### **LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)**

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

Commune de Dison et plus particulièrement les quartiers de l'Industrie (Centre), de Fonds-de-Loup, de Neufmoulin et du Husquet.

#### **TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)**

Hebdomadaire

#### **RESSOURCES PRÉVUES**

*(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)*

Deux éducateurs, les locaux, les frais de déplacement, les frais d'animations et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

## 5.15.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

PCS et Régie des quartiers (pour le quartier de Neufmoulin)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers) : opérateur sur le quartier de Neufmoulin

Opérateur 2 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 3 : asbl la Belle Diversité

Opérateur 4 : CRVI

Opérateur 5 : Logivesdre

Opérateur 6 : police

Opérateur 7 : asbl GAR

Opérateur 8 : écoles communales

Opérateur 9 : asbl Solidarité Dison

Opérateur 10 : asbl Solidarité 600

Opérateur 11 : centre culturel

Opérateur 12 : bibliothèque

Opérateur 13 : ONE

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

## 5.15.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui    X Non

#### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

#### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.15.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2009

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.15.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

X Oui  Non

#### 5.15.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : régie de quartiers (pour les organisations dans le quartier de Neufmoulin)

Source 2 : mise à disposition de personnel ou de matériel par les différents partenaires

#### 5.15.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.15.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

### 5.15.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
éducateurs	38 heures par semaine	la commune (PCS).

### 5.15.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

## 5.16. ACTION 16

### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Service de Médiation

#### 5.16.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  X 2. Logement  X 3. Santé  X 4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

#### 5.16.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)

Médiation

#### 5.16.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)

Retrouver le calme dans les quartiers et une cohabitation harmonieuse entre les habitants et les occupants des espaces publics.

#### 5.16.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : Rétablir la communication entre les différents protagonistes par l'intermédiaire des éducateurs.

Objectif 2 : Déterminer avec les habitants les limites dans les libertés de chacun afin que chaque personne se sente respectée dans son mode de vie.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.16.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Les travailleurs sociaux sont souvent confrontés à des différents entre personnes à propos de nuisances sonores, olfactives,... confrontations entre des groupes de jeunes et les habitants des quartiers, entre voisins,...

Il est important de pouvoir régler ses conflits directement par le dialogue avant que cela ne prenne plus d'ampleur et devienne ingérable.

Les éducateurs vont essayer de prévenir, temporiser et désamorcer les conflits en aidant les parties à avoir une approche plus positive, plus constructive, plus objective des problèmes qu'elles rencontrent, les aider à dégager des pistes de solutions et rechercher des accords qui tiennent compte de leurs intérêts et valeurs respectifs.

Ils vont essayer de faire comprendre aux habitants les droits et les devoirs de chacun afin de permettre aux parties de comprendre leurs motifs et leurs intérêts réciproques. Ils rechercheront ensuite les intérêts communs qui pourront servir de base à une solution durable au conflit existant.

Ils vont recréer un dialogue entre les parties pour éviter tout nouveau conflit.

##### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Les habitants de la Commune.

##### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

Contact permanent de la population par le travail de rue.

##### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

La Commune de Dison.

##### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

##### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Deux médiateurs, les frais de déplacement, un local et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

#### 5.16.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONNALISER L'ACTION

##### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

##### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : police

Opérateur 2 : asbl Havre Sac (Régie des quartiers)

Opérateur 3 : Logivesdre

Opérateur 4 : Relais social urbain

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.16.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui    X Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

##### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.16.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2010

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.16.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

X Oui  Non

#### 5.16.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

#### 5.16.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.16.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.16.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
2 médiateurs	10 heures par semaine	la commune (PCS).

#### 5.16.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

= *texte libre.*

#### 5.17. ACTION 17

## INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Préparons ensemble l'avenir de vos enfants

### 5.17.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  x 4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

### 5.17.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Solidarité intergénérationnelle

### 5.17.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Que tous les parents soient capables d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs et éduquent leurs enfants de manière adaptée pour une bonne insertion dans la société active.

### 5.17.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : assurer les mêmes chances de réussite scolaire à tous les enfants.

Objectif 2 : faire comprendre aux parents l'importance de la scolarité des enfants pour leur avenir.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

### 5.17.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Lors de réunions et de contacts avec les partenaires locaux (directeurs d'école, associations, régie de quartiers, ADL,...) nous avons relevé que beaucoup de familles ont de grandes difficultés pour s'occuper correctement de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants.

Nous souhaitons dès lors leur apporter un soutien et des solutions afin d'améliorer l'éducation des enfants.

Les travailleurs sociaux ont ouvert, avec l'aide de bénévoles, une structure pour encadrer et aider les enfants à faire leurs devoirs et par la même occasion apprendre aux parents à s'en occuper eux-mêmes.

En complément de cette structure d'aide, nous avons mis en place des ateliers de sensibilisation à l'apprentissage de la langue française et à l'éducation des enfants afin de leur permettre une meilleure intégration dans la société active.

En effet, lors de nos investigations, les travailleurs sociaux ont constaté que ce problème provient souvent d'un manque de connaissance de la langue française ou d'une instruction insuffisante des parents. Il faut dès lors faire prendre conscience aux parents de l'importance de leur rôle dans l'éducation et l'instruction des enfants en complément du travail réalisé par le personnel enseignant.

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= pour qui est menée cette action)

Les enfants de 6 à 12 ans en difficulté solaires dont les parents ne savent pas ou ne se sentent pas capable de les aider.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

Information communiquée dans toutes les écoles primaires de Dison.

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Locaux du PCS (rue Léopold, 36)

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

2 fois par semaine

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Un éducateur pour la mise en place des actions de sensibilisation, les frais d'animation, un local et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers).

#### 5.17.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONNALISER L'ACTION

#### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : asbl PAC

Opérateur 2 : écoles communales

Opérateur 3 : CRVI

Opérateur 4 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 5 : asbl Solidarité Dison

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.17.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

##### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.17.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2011

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.17.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

Oui  Non

#### 5.17.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : cotisation des familles

Source 2

### 5.17.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.17.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.17.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
4 bénévoles 1 éducateur	4 heures par semaine	La commune (PCS).

### 5.17.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

## 5.18. ACTION 18

### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Le plaisir de se rencontrer

### 5.18.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

### 5.18.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Lutte contre l'isolement des personnes

### 5.18.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Permettre à toutes les personnes isolées de se rencontrer par le biais d'activités culturelles à des prix abordables pour tous.

### 5.18.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : permettre aux adultes se sentant isolés de se rencontrer lors d'activités culturelles (ou autres).

Objectif 2 : permettre l'accès à la culture et aux loisirs à tous les habitants de la Commune.

Objectif 3 : faciliter la mixité culturelle par le biais de la culture.

Objectif 4 : autonomiser les personnes dans l'organisation et la concrétisation des activités.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

### 5.18.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Nous proposons à un groupe de personnes défavorisées et/ou isolées de se rencontrer une fois par mois dans le cadre de sorties culturelles (ou autres) principalement à Dison. Lors de ces sorties, ces personnes sont accompagnées par une éducatrice du Plan de Cohésion Sociale. En effet, il n'est pas toujours évident de franchir « seul » la porte de certaines activités. Lorsque le groupe sera autonome pour la mise en place et la gestion des sorties, la travailleuse sociale assurera uniquement le soutien administratif et partenarial.

Afin de pouvoir permettre à toutes les personnes isolées et fragilisées économiquement de prendre part à ces sorties culturelles, il est nécessaire d'éliminer un maximum de freins et d'obstacles.

Le premier frein, pour la participation de ce public aux activités culturelles, est souvent le prix des entrées.

Le deuxième frein, pour les personnes isolées, réside également dans la peur de se rendre seul à un spectacle. C'est la raison pour laquelle l'éducatrice est présente afin de faire le lien entre les différents participants et les inciter à participer régulièrement à des sorties.

Le centre culturel propose 10 places à prix réduits lors de certaines de leurs manifestations afin de pouvoir toucher un public plus large que celui des bénéficiaires du C.P.A.S.(seul distributeur des tickets article 27 sur la Commune). En effet, une partie de la population disonaise, qui n'émerge pas au C.P.A.S., n'a pas non plus les moyens suffisants pour accéder aux loisirs et à la culture. Le partenariat noué avec le Centre Culturel est certes une solution salubre mais qui n'en est pas moins temporaire car elle limite le nombre de personnes pouvant participer à ces sorties culturelles.

Afin de favoriser la participation des Disonais aux activités proposées sur le territoire de la Commune, nous souhaitons créer des « chèques cultures » valables pour toutes les activités culturelles organisées à Dison.

#### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= pour qui est menée cette action)

Les Disonais âgés de 25 à 99 ans souhaitant rompre leur solitude.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

Les invitations seront communiquées aux asbl en contact avec le public précarisé.

#### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

La commune de Dison

#### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Une sortie par mois avec publicité préalable au sein des différentes associations partenaires.

Edition des chèques cultures en collaboration avec le centre culturel et distribution de ceux-ci aux habitants participants au projet.

#### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Un éducateur, les frais de déplacement, les frais d'animation (édition des chèques) et les frais de fonctionnement (téléphone, internet, secrétariat, divers).

#### 5.18.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONNALISER L'ACTION

#### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : centre culturel

Opérateur 2 : asbl Havre Sac (régie des quartiers)

Opérateur 3 : CPAS

Opérateur 4 : solidarité Dison

Opérateur 5 : solidarité 600

Opérateur 6 : maison médicale

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.18.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

##### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.18.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2013

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.18.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

X Oui  Non

#### 5.18.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : centre culturel

Source 2

#### 5.18.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.18.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.18.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 éducateur	4 heures par mois	la commune (PCS).

#### 5.18.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### .19. ACTION 19

#### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Prêt de vélo et atelier réparation vélo

#### 5.19.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

#### 5.19.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Mobilité

#### 5.19.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Promouvoir la mobilité douce comme mode de déplacement principal pour le plus grand nombre.

#### 5.19.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : permettre aux personnes souhaitant se déplacer à vélo de le faire avec du matériel en bon état.

Objectif 2 : faciliter les déplacements à vélo pour les petits trajets via le prêt de vélo aux habitants.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

#### 5.19.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Des ateliers de réparation des vélos seront organisés au sein des différentes maisons de quartier et la régie des quartiers tous les 2 mois (d'avril à octobre) et début juillet des ateliers seront organisés dans 5 autres quartiers afin que tous les habitants puissent bénéficier de ce service. Lors de ces ateliers, un bénévole les aidera à effectuer les diverses réparations et leur apprendra à le faire par eux-mêmes. Les outils nécessaires seront également laissés à la disposition des habitants au sein de la maison de quartier du centre de Dison pour ceux qui sont capables d'effectuer les réparations seuls. Les pièces de rechange seront facturées à prix coûtants aux habitants afin de ne pas faire de concurrence aux magasins spécialisés.

Nous mettrons également à disposition des habitants des vélos en bon état afin de les inciter à privilégier l'utilisation du vélo au lieu de la voiture. Ils pourront les emprunter gratuitement pour des courtes périodes afin de pouvoir faire un déplacement ou une balade.

## PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= pour qui est menée cette action)

Tous les habitants de la Commune.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)

Distribution de folder et information auprès des associations partenaires.

## LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)

Locaux du PCS et quartiers de Neufmoulin, Industrie, Renoupré, Husquet et Fonds-de-Loup.

## TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

### RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Un éducateur, un local, les frais d'animation et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers).

## 5.19.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONNALISER L'ACTION

### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale) et asbl Havre Sac (Régie des quartiers)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : asbl Jeunesse et Sports

Opérateur 2 : maison médicale

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.19.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.19.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2013

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.19.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES

X Oui  Non

#### 5.19.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : régie des quartiers (pour le quartier de Neufmoulin)

Source 2

#### 5.19.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.19.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.19.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 bénévole		

#### 5.19.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.20. ACTION 20

#### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Coordination partenaires

#### 5.20.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

- X 0. Coordination                       1. ISP                       2. Logement                       3. Santé                       X 4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

#### 5.20.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)

Coordination de réseaux

#### 5.20.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)

Echange de bonnes pratiques et mise en place d'une dynamique commune pour rencontrer les besoins de la population.

#### 5.20.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : permettre à tous les acteurs de terrain de se rencontrer.

Objectif 2 : favoriser les rencontres et les échanges entre les professionnels actifs dans les différents quartiers.

Objectif 3 : mutualiser les différentes ressources pour mettre en place des projets correspondants aux missions de plusieurs opérateurs.

Objectif 4 : informer tous les professionnels des différentes actions menées par les différents opérateurs.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette actions. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

## 5.20.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

*(= ce qui va concrètement être mis en place)*

Des réunions de travail seront organisées 3 ou 4 fois par an pour échanger sur les différents projets développés par les opérateurs actifs à Dison, pour trouver des moyens de mobiliser les publics cibles lors de la mise en place de nouveaux projets et d'évaluer les actions menées afin de les faire évoluer en fonction des attentes et besoins des bénéficiaires des différentes structures.

Si certains besoins ne sont rencontrés par aucun des partenaires (ou autres associations ou services), un projet commun pourra être développé, si les moyens nécessaires pour sa réalisation sont disponibles.

### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

*(= pour qui est menée cette action)*

Les professionnels actifs dans la redynamisation des quartiers de la Commune.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

Locaux du PCS

### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

3 ou 4 fois par an

### RESSOURCES PRÉVUES

*(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)*

Un coordinateur (chef de projet), un local et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

#### 5.20.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

##### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

##### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : centre culturel

Opérateur 2 : asbl Havre Sac (régie des quartiers)

Opérateur 3 : asbl Solidarité 600

Opérateur 4 : asbl solidarité Dison

Opérateur 5 : asbl options (AMO Oxyjeunes- Verviers)

Opérateur 6 : écoles communales

Opérateur 7 : police

Opérateur 8 : CRVI

Opérateur 9 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 10 : ADL

Opérateur 11 : asbl La Belle Diversité

Opérateur 12 : asbl PAC

Opérateur 13 : asbl GAR

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.20.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

#### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

#### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.20.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2012

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.20.9. ACTION FINANÇÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES

Oui  Non

#### 5.20.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

#### 5.20.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.20.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

*(Ajouter autant d'items que nécessaire)*

#### 5.20.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
Chef de projet	9 heures par an	la commune (PCS).

#### 5.20.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.21. ACTION 21

#### INTITULÉ DE L'ACTION

*(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)*

Diffusion des actions

#### 5.21.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

- X0. Coordination                       X 1. ISP                       X 2. Logement                       X  
3. Santé                       X 4. Liens

*(Sélection à choix multiple.)*

#### 5.21.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Information/ Communication

#### 5.21.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Faire connaître le Plan de cohésion sociale et les actions menées sur la Commune à tous les habitants et inciter les habitants à participer activement aux différents projets mis en place.

#### 5.21.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : assurer la publicité des actions menées.

Objectif 2 : favoriser la visibilité du service auprès de la population.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

## 5.21.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

(= *ce qui va concrètement être mis en place*)

Nous allons construire un plan de communication pour le Plan de cohésion sociale qui reprendra l'ensemble des actions de communication pour promouvoir le PCS et les actions menées. Pour une bonne communication, il convient de transmettre les informations concernant tant le Plan que les actions menées par le canal le plus adapté au destinataire. En effet, les informations ne sont pas comprises de la même manière par tous, il convient d'adapter le message ainsi que son support en fonction de son destinataire : les habitants, les partenaires, les mandataires locaux, la presse, ...

Pour formaliser le plan de communication, nous devons réfléchir pour la première fois, dans son ensemble, à la nécessité de se faire connaître. Ce plan nous servira de carnet de bord pour l'année en cours et de référence pour l'année suivante. Il permet d'être conscient de tout le travail à faire et des différentes étapes à respecter.

### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= *pour qui est menée cette action*)

Tous les habitants de la Commune, les partenaires, les mandataires locaux, la presse.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

(= *ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher*)

Les informations seront aussi relayées par les éducateurs de rue et le « bouche à oreille » pour toucher le plus grand nombre de personnes.

### LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

(= *local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.*)

La Commune de Dison

### TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Pour chaque action menée

### RESSOURCES PRÉVUES

(= *ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.*)

Le chef de projet, les frais de publication, un local et les frais de fonctionnement (charges, téléphone, internet, secrétariat, divers)

## 5.21.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONNALISER L'ACTION

### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : centre culturel

Opérateur 2

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

## 5.21.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  Non

### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

## 5.21.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

## 5.21.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

X Oui  Non

## 5.21.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1

Source 2

### 5.21.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.21.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

### 5.21.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 chef de projet	10 heures par mois	la commune (PCS).

### 5.21.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

## 5.22. ACTION 22

### INTITULÉ DE L'ACTION

Part « Âge » ta connaissance : « Ateliers d'Echanges d'expériences à Dison »

#### 5.22.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement   
 3. Santé  X 4. Liens

#### 5.22.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

Solidarité intergénérationnelle

### 5.22.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

Entraide sur l'apprentissage réciproque :

- 1) Pouvoir communiquer en français avec les habitants de la Belgique, oralement et par écrit.
- 2) Comprendre le mode de vie et les coutumes des autochtones.
- 3) Adopter les comportements de base de la vie citoyenne et sociale en Belgique.
- 4) Découverte des outils multimédias contemporains et ainsi réduire la fracture numérique.

### 5.22.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1: Echanger les savoirs (entre les seniors et les plus jeunes)

Pour chaque atelier (français, citoyenneté et informatique) sera pris en charge par un référent qui devra transmettre son savoir et son expérience aux autres générations.

Objectif 2: Décloisonnement des publics

Les constats du PLI (Plan Local d'Intégration) de Verviers-Dison mettent en avant le manque de lieux de rencontres et d'échanges intergénérationnels et interculturels sur l'apprentissage de la langue, l'accès à la citoyenneté et la pratique de l'informatique pour les aînés.

Ce projet innovant sur Dison permettra à des publics qui ont peu l'occasion de se fréquenter la possibilité d'échanger et de mettre en avant leurs qualités et leurs savoirs (connaissance linguistique, connaissances des institutions belges et de l'informatique)

Objectif 3: Lutte contre l'exclusion sociale

Permettre des relations sociales et des échanges hebdomadaires. Donner la possibilité à des personnes de quartiers différents de se rencontrer et s'entraider mutuellement.

Objectif 4: Valoriser les personnes, rendre ou augmenter la confiance en soi.

La connaissance de la langue est un des premiers facteurs d'inclusion social, notre projet vise la rencontre, l'émancipation et la prise de confiance en soi pour des personnes précarisées et fragilisées.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette actions. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

### 5.22.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

#### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

Phase 1 : Information, sensibilisation et promotion (création d'affiche, canaux de communication : présence et partenaires)

Phase 2 : Définition du programme des ateliers

Phase 3 : séance d'information au public et inscription aux ateliers

Phase 4 : Mise en place des ateliers et commencement du transfert des connaissances.

Phase 5 : évaluation

## PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

Ouvert à tous. Jeunes fréquentant l'Espace Rencontre, toutes personnes souhaitant s'améliorer dans la pratique du français, aînés souhaitant apprendre des nouvelles technologies de la communication.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

Nous comptons sur nos partenaires et principalement les disonais (Régie de quartier, PCS, CPAS, Commune, Centre Culturel...) pour faire connaître le projet auprès de leurs différents publics. L'animateur des ateliers proposera des permanences pour les inscriptions au sein des organismes partenaires. L'objectif à terme sera de proposer des ateliers à la carte en fonction de la thématique et du nombre d'inscrits.

## LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

Dison, local de l'Asbl Espace Rencontre Dison

## TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Mise en place du projet :

- o rencontre des publics, présentation du projet et inscription : Janvier 2014
- o Ateliers : Mars à Décembre 2014

Fréquence :

- o La fréquence dépendra du nombre de participants aux différents ateliers. Mais d'expérience nous avons déjà un public potentiel qui pourrait être réunis au moins trois fois par semaine.
- o Possibilités d'activités externes : visite de musée, exposition ...

## RESSOURCES PRÉVUES

**Ressources humaines :** ½ temps animation

**Ressources logistiques :** Locaux équipés de manière spécifique (salle de cours, espace informatique,...)

**Ressources financières : Budget prévisionnel annuel de l'action**

<b>A. Frais de personnels</b>		<b>18340€</b>
	½ temps animation	17840€
	Secrétariat social	300€
	Assurance loi	120€
	Médecine du travail	80€
<b>B. Frais de fonctionnement</b>		<b>2100€</b>
	Entretien - charges local	500€
	Téléphone- internet- frais postaux	200€
	Frais de documentation/ formation	200€
	Communication (affiche,...)	200€
	Petit matériel (fonctionnement + soutien	750€

	aux échanges)	
	Evènements annuels	250€
<b>Total</b>		<b>20440€</b>

#### 5.22.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONNALISER L'ACTION

##### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

ASBL Espace Rencontre

##### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Opérateur 2 : Régie de quartier de Dison

Opérateur 3 : CPAS de Dison

#### 5.22.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

##### L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  Non

##### PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

##### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.22.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: JANVIER 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.22.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

Oui  Non

#### 5.22.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : asbl espace rencontre (subvention complémentaire ou fonds propres)

Source 2

#### 5.22.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.22.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE
15000€	ESPACE RENCONTRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.6.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANÇÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 ANIMATEUR	0.5	ASBL ESPACE RENCONTRE

#### 5.22.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

#### 5.23. ACTION 23

##### INTITULÉ DE L'ACTION

(Rem : le nom exact de l'action devra être repris dans tous les documents ultérieurs.)

Présence TV

##### 5.23.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination  1. ISP  2. Logement  3. Santé  4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

### 5.23.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

*(Liste déroulante des thématiques des axes que vous avez choisis, sélectionnez la thématique principale.)*

Solidarité intergénérationnelle

### 5.23.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

*(Définir la finalité générale de l'action, le but ultime poursuivi.)*

Ce projet vise à créer du lien social, nouer des relations intergénérationnelles, mettre en oeuvre davantage de « vivre ensemble », et échanger des savoirs sur l'utilisation des nouvelles technologies en vue de la création d'une web-télé citoyenne et participative.

### 5.23.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : Jouer un rôle moteur dans l'intégration de certaines personnes isolées ou laissées de côté en raison de leurs origine ou situation. En prenant part à la réalisation de cette web télé, les téléspectateurs pourront en effet découvrir ces personnes comme étant « acteurs » d'un projet et non plus en les stigmatisant de par leur inactivité ou leur origine, comme cela peut parfois être le cas.

Objectif 2: Participer au partage des cultures et à valorisation des échanges interculturels en en mettant tout particulièrement l'accent sur l'aspect intergénérationnel de ces relations.

Objectif 3: Revaloriser les participants à leurs propres yeux. Changer la vision négative qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes. Développer l'estime de soi, en leur octroyant un rôle d'acteur au projet.

Objectif 4: En allant vers les publics en difficultés, en marge..., essayer de mettre en marche une dynamique de prise de la parole publique, d'expression.

Objectif 5: (Re)mettre en situation de travail ou du moins d'activité des personnes à la recherche d'un emploi et/ou dans une situation précaire ou d'isolement.

Objectif 6: Proposer une formation pratique, dispensée par des professionnels, à valoriser par la suite.

Objectif 7: Permettre aux participants de décrypter et de démystifier la réalisation d'une émission télé et de développer leur esprit critique face à l'image en découvrant comment elle se fabrique.

Objectif 8: Aborder les NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication) avec les participants et jouer un rôle de médiateur face aux possibilités multiples qu'elles génèrent.

Objectif 9: Proposer un prolongement au travail de remise à niveau, en langue française notamment, mené par la Régie des quartiers Havre-SAC et le Plan de Cohésion Sociale.

*(Définir un ou plusieurs objectifs concrets (et mesurables) pour cette action. Les objectifs opérationnels seront décrits de telle manière qu'un indicateur de mesure puisse être défini et utilisé pour évaluer l'action.)*

## 5.23.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

(= *ce qui va concrètement être mis en place*)

Le Centre culturel a pour projet de créer une web-télé citoyenne et participative baptisée Présence TV. Le principe: par demi-saison culturelle (sept-déc et janv-juin), tous les deux mois, un groupe de personnes se mute en une mini-rédaction afin de réaliser le travail d'une petite web-télé locale. Ces groupes sont constitués de personnes en situation de précarité, de recherche d'un emploi (public de la Régie de quartier, du PCS), de jeunes fréquentant la Maison des Jeunes de Dison, mais aussi de membres d'associations locales, d'élèves d'une école... Ceux-ci sont formés, sur le terrain, aux différents métiers possibles (journaliste, présentateur, cadreur, monteur...) selon leur volonté. Ce projet vise donc, notamment, à créer le lien social et des relations intergénérationnelles, mais participe également à davantage de « vivreensemble » et à une hausse de l'estime de soi des participants. Il permettra également aux participants de disposer d'une nouvelle expérience professionnelle. Enfin, le Centre culturel, via ce projet, jouera un rôle de médiation quant aux nouvelles technologies d'information et de communication et à l'éducation aux médias.

### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

(= *pour qui est menée cette action*)

Tous les Disonais et plus particulièrement les personnes fragilisées et défavorisées. Cette initiative entend rapprocher les Disonais de toutes les origines et de tous les âges, et vise véritablement à favoriser du lien social au sein même des participants en les faisant participer, ensemble, à un projet commun. Pour ce faire, Présence TV peut se reposer sur différentes facettes du projet permettant la mise en oeuvre de cette dynamique intergénérationnelle.

Tout d'abord, la participation de partenaires comme la Régie des quartiers Havre-SAC ou le Plan de Cohésion Sociale, qui accueillent des personnes de tout âge, garanti un travail permettant aux différentes générations de se rencontrer, de se confronter, autour d'un projet commun.

Dans le même ordre d'idée, l'aspect intergénérationnel de la démarche pourra être encore davantage intensifié en faisant travailler ensemble deux organismes au public différents - en termes « générationnels ». Prenons l'exemple de pensionnaires de la Maison de Repos le Couquemont, intéressés par la démarche, qui pourraient se voir associer des membres de la Maison des Jeunes de Dison ou une classe d'une école primaire de la commune. En participant ensemble à la réalisation d'une émission de Présence TV, l'occasion serait particulièrement belle de voir se nouer des contacts où chacun, avec ses compétences et son expérience, pourrait apporter à l'autre.

Enfin, par l'intermédiaire de la diffusion sur internet des reportages réalisés pour Présence TV, les « webspectateurs », toutes générations confondues, auront l'opportunité de découvrir sous un autre jour les participants de tous les âges impliqués dans ce projet. De quoi balayer ainsi certaines idées reçues et clichés que les différentes générations peuvent avoir sur les autres.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

*(= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)*

Le partenariat noué avec la Régie des quartiers Havre-SAC ou le Plan de Cohésion Sociale constitue une des lignes de force de ce projet, de par le caractère hétérogène de leur public. Celui-ci est particulièrement fragilisé et défavorisé (demandeurs d'emploi peu qualifiés, problèmes familiaux, assuétudes, passé judiciaire...). Ces personnes, qui ont la volonté d'aller de l'avant, ont donc une image d'elles-mêmes relativement négative. De plus, pour "l'autre", elles représentent également la marge et revêtent un caractère peu fréquentable. Une situation que le projet Présence TV pourrait modifier en donnant une toute autre image de ces personnes, via des reportages et une émission qu'elles ont conçus. Et ce, sans oublier la hausse d'estime de soi qu'un tel projet peut apporter auprès des participants et qui participera sans conteste à améliorer leur réalité sociale.

Enfin, au sein même des groupes participants, une initiative de ce genre impose de devoir travailler en équipe et donc entraîner un développement de l'entraide et de la solidarité.

## LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

*(= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village.)*

Les différents quartiers de la Commune pour les reportages.

## TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Actuellement: phase de contact et de rencontre avec les associations et opérateurs partenaires aux projets (Régie de quartiers Havre-SAC, Plan de Cohésion Sociale, Maison de Jeunes, CPAS, Agence de développement local, la télévision locale Télévesdre, écoles de la commune, etc.

Ensuite, le projet s'établira par cycle de deux mois, à raison de 5 cycles par année. Dans le cas de l'exemple présent, nous débuterons cela en septembre si le timing le permet, sans quoi le premier cycle sera reporté en novembre.

- Début septembre 2013: établissement du premier groupe de participants issus d'une des associations ou opérateurs partenaires, visite de la télévision locale Télévesdre (également situé à Dison), séance d'information et d'explication de la démarche, des objectifs et des moyens mis en oeuvre pour y arriver.

- 2ème quinzaine de septembre - 1ère quinzaine d'octobre: une première phase consistera en une brève formation des participants aux différents aspects des métiers ou des rôles en activité dans la réalisation de reportages, afin qu'ils puissent disposer d'une vue globale du fonctionnement d'une équipe d'un journal télévisé. A ce point de vue, la collaboration avec Télévesdre représente un bel atout. Ensuite, mise en place de deux ateliers, au fonctionnement conjoint. L'équipe de rédaction tout d'abord, qui détermine et choisit les sujets préparés par l'équipe. Ce sont eux qui préparent les reportages, vont sur le terrain et, ensuite, écrivent les textes qui annoncent les sujets à l'antenne. De plus, un ou une présentateur/trice choisi en son sein présente l'émission face caméra. Deuxièmement, l'équipe technique assure, sur le terrain, la prise d'images

et de son, ainsi que le travail en studio: montage, infographie «live», cadrage image, prompteur...

- 2ème quinzaine d'octobre: diffusion de l'émission (20 minutes - reportages) sur les différents canaux du Centre culturel de Dison (site Web, Facebook), également relayée par tous les partenaires du projet.

- Novembre 2013: début d'un nouveau cycle avec une autre association. Diffusion fin décembre. Puis nouveau cycle à débiter en janvier, etc. Et ce, tous les deux mois jusqu'à fin juin.

## RESSOURCES PRÉVUES

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

Personnel (un animateur à mi-temps), promotion du projet et publicité, conception web, frais divers (frais de déplacement, ...)

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Personnel		20000
Conception web		1000
Promotion		1000
Frais divers (déplacement...)		500
Fonds propres	2000	
FIPI	5500	
Subvention article 18	15000	
<b>Total</b>	<b>22500</b>	<b>22500</b>

## 5.23.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

(= celui qui pilote l'action, qui en assure la gestion principale.)

Centre culturel

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : asbl Havre Sac (régie des quartiers)

Opérateur 2 : ADL

Opérateur 3 : Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Opérateur 4 : asbl Espace Rencontre

Opérateur 5 : bibliothèque

Opérateur 6 : Télévesdre

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.23.7.COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  X Non

PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.23.8.CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

5.23.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES)

X Oui  Non

5.23.10.AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : FIPI

Source 2 : centre culturel

5.23.11.ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  X Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.23.12. TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

X Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE
15000€	CENTRE CULTUREL

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.23.13. PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
1 ANIMATEUR	0.5	CENTRE CULTUREL

#### 5.23.14. COMMENTAIRE FACULTATIF

### 5.24. ACTION 24

#### INTITULÉ DE L'ACTION

Séance collectives diététiques

#### 5.24.1. AXE(S) DE TRAVAIL :

0. Coordination       1. ISP       2. Logement       3. Santé  
 X3. Santé       4. Liens

(Sélection à choix multiple.)

#### 5.24.2. THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC

Précarité et Santé.

#### 5.24.3. OBJECTIF STRATÉGIQUE

Au cours des séances collectives sur l'alimentation, les participants apprendront à préparer un repas sain et équilibré en rapport avec leurs besoins.

#### 5.24.4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif 1 : Diminuer le risque de développer des pathologies secondaires à une mauvaise alimentation.

Objectif 2 : Lutter contre l'isolement social, favoriser les liens sociaux.

Objectif 3 : Relever avec les participants les liens entre alimentation, mode de vie, société, culture, bien être à court et long terme et maladie ainsi que favoriser une dynamique collective sur ces questions.

Objectif 4 : Mobiliser les participants pour un échange d'information entre eux et les professionnels sur la question de l'alimentation et de son lien avec la santé : échange de connaissances, de croyances, d'attitudes et de comportements.

Objectif 5 : Organiser des expériences de pratique du « manger » conviviales et transposables dans le quotidien.

Objectif 6 : A long terme, pouvoir améliorer les comportements alimentaires inadéquats.

Objectif 7 : Créer et continuer un projet sur le long terme sur l'alimentation dans la commune de Dison.

Objectif 8 : Développer avec les participants des pistes de réflexion-action qui part de leurs attentes et de leurs demandes.

#### 5.24.5. DESCRIPTIF DES ACTIONS PRÉVUES POUR RENCONTRER LES OBJECTIFS

##### DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE

(= ce qui va concrètement être mis en place)

La Maison Médicale possède, pour ses membres inscrits, un service de diététique assuré par une diététicienne depuis quelques années. Au cours de cette année 2013, nous avons développé un projet sur « la vie saine » qui mêlait alimentation et exercice physique. C'est dans ce cadre que l'idée de séances collectives sur l'alimentation nous est venue.

La malbouffe, la diminution des connaissances de base en cuisine pour la préparation de plats simples, l'impact du fast-food et des plats préparés sur la consommation du public et la précarité sont des causes qui convergent vers la problématique de santé publique qu'est l'obésité avec ses conséquences que l'on connaît tant pour l'individu que pour la société.

Notre diététicienne, madame Christine Lachaussée, exerce sa fonction dans plusieurs Maisons Médicales de la Province de Liège, elle tend à réaliser de plus en plus de consultations sous forme de séances collectives.

Cette technique se révèle être un moyen pratique et ludique pour permettre le partage de croyances, d'expériences, de connaissances...

Ces séances mensuelles sont formées par un groupe de volontaires et sont menées selon les demandes et les besoins de ceux-ci.

Ces animations mélangent la théorie et la pratique avec l'apport d'une diététicienne accompagnée parfois d'un autre professionnel pour enrichir l'échange (cette personne pourrait être un médecin, un psychologue ou un professionnel d'une autre association de Dison).

Le groupe formé de maximum 12 participants, se réunit une fois par mois pendant une période de 6 mois qui peut être renouvelable en fonction des demandes/ besoins du groupe.

Pour créer le groupe, il faut un lien entre eux ; que ce soit le surpoids, l'obésité, le diabète, les troubles alimentaires, les difficultés financières,...

Riches de l'expérience de Christine Lachaussée, nous aimerions développer ce projet sur le long terme et pouvoir l'ouvrir à l'ensemble de la population disonaise via les partenaires de terrain de la commune.

D'un point de vue purement pratique, ces séances auraient lieu le mercredi matin de 9h00 à 11h00, horaire choisi pour permettre au plus d'adultes possible de participer sans avoir la contrainte des enfants à faire garder. Les séances ne seront d'ailleurs jamais réalisées durant les congés scolaires.

Bien que nous vous sollicitons pour l'obtention d'une subvention, nous souhaitons que les participants payent une contribution de 5 euros. Cette somme est symbolique du respect et de l'investissement qu'ils mettent en ce projet. Cet argent permettra de limiter les frais liés à l'achat de denrées alimentaires (chaque participant repartira chez lui avec le plat réalisé).

Bien sûr, si certains éprouvent des difficultés financières telles qu'ils ne pourraient se permettre de participer, un arrangement sera trouvé.

Les séances auront lieu dans les locaux de la maison médicale dans un local équipé d'une cuisine et d'un espace assez spacieux pour accueillir le groupe.

Pour chaque atelier, le prix des denrées utilisées sera affiché. Les participants pourront donc les utiliser comme référence s'ils veulent réitérer ce qu'ils auront appris.

Nous pensons que notre projet est en adéquation avec le subside « article 18 » qui vise la lutte contre la pauvreté et sa conséquence dans les inégalités de santé.

Nous aimerions pouvoir donner toutes les cartes possibles pour que les participants puissent se nourrir (ainsi que leur famille !) de la manière la plus saine, qui leur correspondent, peu importe leur budget afin qu'ils puissent prendre leur santé en main.

Le public de la maison médicale ciblé par ce projet se trouve en situation de précarité. La diffusion de l'information via les partenaires locaux permettra également de joindre la population défavorisée que nous ne touchons pas de la commune de Dison.

### PUBLIC(S) VISÉ(S) ?

Tous les bénéficiaires des partenaires de la commune de Dison (PCS, régie de quartier, solidarité Dison, ADL, ...)

Tous les patients inscrits à la Maison Médicale ( le territoire que nous couvrons actuellement s'étend jusque Verviers).

Pour l'instant, seul les adultes sont visés par ce projet.

Ayant un lien direct avec l'alimentation :

- Les personnes précarisées.
- Les personnes en surpoids.
- Les personnes avec un risque cardio-vasculaire élevé.
- Les personnes diabétiques.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?

De par notre fonction, nous sommes en contact quotidien avec le public défavorisé de Dison.

De plus, l'information sera véhiculée dans les différentes associations de la Commune afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier du projet.

## LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)

Les séances se déroulent au sein de la Maison Médicale La Bulle d'Air implantée rue Albert 1<sup>er</sup> n°75 à 4820 Dison.

## TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)

Les séances diététiques collectives auront lieu 1x/mois tous les mois, excepté durant les congés scolaires à raison de 2heures par atelier.

## RESSOURCES PRÉVUES

Engagement d'une diététicienne à raison de 5h/mois pour la réalisation, la préparation et l'évaluation des séances.

Mobilisation d'un membre de l'équipe de la Maison Médicale pour assurer la réalisation pratique des séances (courses, contacts avec les participants, promotion du projet, préparation).

Achat de matériel de cuisine (casserolles, poêles, ustensiles divers, mixeur,...)

L'achat de denrées alimentaires pour chaque séance.

Les frais liés à la participation de différents professionnels en collaboration avec la diététicienne lors des séances.

Les frais liés à la promotion du projet (affichage, téléphone, courrier,...)

(= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action.)

## 5.24.6. PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE POUR OPÉRATIONALISER L'ACTION

### OPÉRATEUR COORDINATEUR DE L'ACTION?

La Maison Médicale La Bulle d'Air A.S.B.L.

Rue Albert 1<sup>er</sup> 75

4820 Dison

Tel : 087/68.88.85.

Fax : 087/68.88.86.

[mmbulledair@skynet.be](mailto:mmbulledair@skynet.be)

N° entreprise : 478.167.537

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

### AUTRES PARTENAIRES DE L'ACTION?

Opérateur 1 : Commune de Dison (Plan de Cohésion Sociale)

Opérateur 2 : asbl Havre Sac (Régie de quartier)

Opérateur 3 : Toute autre association dionaise qui le souhaite.

(= les opérateurs qui participent à la mise en œuvre effective de l'action sans en assurer la mission de pilotage.)

Liste déroulante des partenaires inscrits comme partenaires opérationnels dans le chapitre 2.5.2.

#### 5.24.7. COOPÉRATION SUPRA-COMMUNALE

L'ACTION EST-ELLE MENÉE À UN NIVEAU SUPRA-COMMUNAL ?

Oui  Non

PAR QUELLES COMMUNES?

Commune 1

Commune 2

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE COOPÉRATION  
TRANSCOMMUNALE ?

#### 5.24.8. CALENDRIER DE L'ACTION

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION: JANVIER 2014

DATE FINALE DE L'ACTION:

#### 5.24.9. ACTION FINANCÉE PAR LE BUDGET PCS (Y COMPRIS MOYENS HUMAINS OU LOGISTIQUES

Oui  Non

#### 5.24.10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Source 1 : Fonds propres.

Source 2

#### 5.24.11. ACTION AVEC TRANSFERT FINANCIER VERS UN OPÉRATEUR AUTRE QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Action PCS avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€/ETP)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE
---------------------------------	---------------------

--	--

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.24.12.TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Action « Article 18 » avec transfert financier ?

Oui  Non

MONTANT DU TRANSFERT (€)	NOM DU BÉNÉFICIAIRE
5000€	MAISON MÉDICALE

(Ajouter autant d'items que nécessaire)

#### 5.24.13.PERSONNEL AFFECTÉ À L'ACTION ET FINANCÉ PAR LE PCS

FONCTION	ETP	EMPLOYEUR
DIETETICIENN E	5H/MOIS	MAISON MÉDICALE LA BULLE D'AIR

#### 5.24.14.COMMENTAIRE FACULTATIF

### 6. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS PAR AXE

= liste automatique récapitulative des actions par axe de travail (générée automatiquement par le formulaire).

#### 6.0. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS POUR L'AXE COORDINATION

Numéro de l'action

Intitulé action :

5.1 : Coordination et mise en réseau, gestion du plan et missions du chef de projet

5.6 : coordination partenariale insertion

5.10 : plateforme logement

5.20 : Coordination partenariale : redynamisation des quartiers

5.21 : Diffusion des actions

#### 6.1. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS POUR L'AXE ISP

Numéro de l'action

Intitulé action

5.2 : Estime de soi

5.3 : Mise en place d'un accompagnement social rapproché des demandeurs d'emploi dionais dans le cadre de leur insertion socio-professionnelle.

5.4 : Aide administrative

5.5 : Aide au permis de conduire théorique

5.6 : coordination partenariale insertion

5.21 : Diffusion des actions

## 6.2. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS POUR L'AXE LOGEMENT

Numéro de l'action	Intitulé action
--------------------	-----------------

5.7 : Respect du bien loger

5.8 : journées propreté et animations intradel

5.9 : Repair café

5.10 : plateforme logement

5.14 : Travail de proximité dans les quartiers

5.21 : Diffusion des actions

## 6.3. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS POUR L'AXE SANTÉ

Numéro de l'action	Intitulé action
--------------------	-----------------

5.2 : Estime de soi

5.11 : Suivi individuel en assuétudes

5.12 : Santé vous bien

5.13 : Espaces dépendances

5.21 : Diffusion des actions

5.24 : Séance collectives diététiques

## 6.4. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DE L'AXE LIENS SOCIAUX, INTERGÉNÉRATIONNELS ET INTERCULTURELS

Numéro de l'action	Intitulé action
--------------------	-----------------

5.2 : Estime de soi

5.12 : Santé vous bien

5.14 : Travail de proximité dans les quartiers

5.15 : Dynamique de quartier

5.16 : Service de médiation

5.17 : Préparons ensemble l'avenir de vos enfants

5.18 : Le Plaisir de se rencontrer

5.19 : Prêt de vélo et atelier réparation vélo

5.20 : Coordination partenariale : redynamisation des quartiers

5.21 : Diffusion des actions

5.22 : Part « Âge » ta connaissance : « Ateliers d'Echanges d'expériences à Dison »

5.23 : Présence TV

## 6.5. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS AVEC TRANSFERT FINANCIER HORS « ARTICLE 18 »

Actions hors article 18	Nom du bénéficiaire	Montant du transfert
5.9 : Repair café	asbl Havre Sac (Régie des quartiers)	200€

(= liste automatique de toutes les actions mentionnant un transfert financier, générée par le formulaire.)

## 6.6. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS AVEC TRANSFERT FINANCIER « ARTICLE 18 »

Actions article 18	Nom du bénéficiaire	Montant du transfert
5.22 : Part « Âge » ta connaissance : « Ateliers d'Echanges d'expériences à Dison », asbl Espace rencontre : 15000€		
5.23 : Présence TV : centre culturel de Dison : 15000€		
5.24 : Séance collectives diététiques, asbl La Bulle d'Air Maison médicale : 5000€		

(= liste automatique de toutes les actions mentionnant un transfert financier effectué dans le cadre de la subvention « Article 18 », générée par le formulaire.)

## 7. PERSONNES QUI SERONT EMPLOYÉES DANS LE CADRE DU PLAN

### 7.1. EMPLOIS COMMUNAUX SPÉCIFIQUEMENT AFFECTÉS AU PCS

	Nombre d'emplois affectés	Nombre de points APE	Proportion Homme	Proportion Femme
Temps plein	2		2	0
Temps partiel	4		1	3
Temps ETP	4.75	2	3	3

*Ces emplois seront repris à la fonction 84010 du budget communal*

### 7.2. EMPLOIS NON-COMMUNAUX AFFECTÉS AU PCS

Employeur	Nombre d'emplois affectés	Nombre de points APE	Proportion Homme	Proportion Femme

## 8. PLAN FINANCIER

### 8.1. ESTIMATION DU BUDGET ANNUEL POUR LA RÉALISATION DU PLAN

RECETTES		DEPENSES	
TYPE	MONTANT	TYPE	MONTANT
subvention (€)	165000	personnel (€)	181023.86
part communale (€)	41250	fonctionnement (€)	31967.86
primes ape (€)	5941.72 (2 points)	investissement (€)	
autres aides a l'emploi (€)		frais de consultance(€)	
autres recettes (€)	1000	frais de subventions (€) (transferts vers un autre operateur)	200
<b>Total des recettes (€)</b>	<b>213191.72</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>213191.72</b>

*Les recettes et dépenses seront reprises à la fonction 84010 du budget communal*

*Rem : le total des Recettes doit être égal au total des Dépenses.*

### 8.2. ESTIMATION DU BUDGET ANNUEL POUR LA RÉALISATION DES ACTIONS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 18 DU DÉCRET

#### 8.2.1. Subvention A18 Action sociale, santé, égalité des chances

RECETTES		DEPENSES	
TYPE	MONTANT	TYPE	MONTANT
subvention (€)	35000€	personnel (€)	38340€
autres recettes (€)	12940€	fonctionnement (€)	9600€
		investissement (€)	
<b>Total des recettes (€)</b>	<b>47940€</b>	<b>Total des dépenses (€)</b>	<b>47940€</b>

*Rem : le total des Recettes doit être égal au total des Dépenses.*

## 9. RÉDACTION DU PLAN

### 9.1. DIAGNOSTIC

Qui a participé au diagnostic ?

- X Chef de projet
- CPAS
- X Personnel d'un autre service communal
- Secrétaire communal
- Receveur communal
- X Mandataires communaux
- X Citoyens
- X Autre : à préciser : tous les partenaires de la commission d'accompagnement et des sous commissions

*Rem : plusieurs choix possibles*

### 9.2. PLAN D'ACTION

Qui a participé à la rédaction du plan d'action ?

- X Chef de projet
- CPAS
- Personnel d'un autre service communal
- X Secrétaire communal
- Receveur communal
- X Mandataires communaux
- Citoyens
- X Autre : à préciser : les partenaires de la commission d'accompagnement pour le choix des actions à mener
- Rem : plusieurs choix possibles*

Pout toute question relative au Plan et contenus du formulaire : 081/32.13.45

Pour toute question relative à la technique budgétaire : 081/32.73.54

## ANNEXE 1 : THÉMATIQUES DES 4 AXES : EXEMPLES

### AXE 1 : INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

#### PRÉFORMATION – RESOCIALISATION

Atelier d'estime de soi, groupes de parole, relooking, ...

#### AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Aide à la rédaction de CV, préparation à un entretien d'embauche, aide à la lecture d'offre d'emploi, jobcoaching ...

#### ALPHABÉTISATION

Groupe d'apprentissage alpha, service d'écrivain public, aide à la lecture de documents administratifs, ...

#### FLE

Apprentissage du français pour personnes d'origine étrangère, français seconde langue.

#### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LA MISE À L'EMPLOI ET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

Accompagnement de personnes d'origine étrangère dans la recherche d'emploi, soutien dans l'emploi à des personnes handicapées, promotion de l'égalité de genre dans certains métiers, ...

#### FORMATION PRÉ-QUALIFIANTE

Actions menées dans les OISP, EFT, PMTIC, apprentissages nécessaires avant une formation qualifiante, ...

#### FORMATION PROFESIONNELLE QUALIFIANTE

Formation donnant l'accès à un métier.

#### RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Actions générant la remise à l'emploi de chômeurs de longue durée, réalisation de bilan professionnel, réorientation de carrière, Régie des quartiers, ALE ...

#### ECONOMIE SOCIALE

Entreprises de titres services, ressourcerie, entreprises d'insertion, ...

## GARDE D'ENFANTS (ISP UNIQUEMENT)

Garde d'enfant pour personnes en formation ou DE.

## MOBILITÉ

Aide au déplacement vers un lieu de formation, vers une Maison de l'emploi, accès à des zoning industriels pour DE, ...

## COORDINATION DE RÉSEAUX

Création, soutien ou participation à des réseaux d'opérateurs actifs en matière d'ISP.

## INFORMATION ET COMMUNICATION VERS LE PUBLIC

Diffusion de l'information ISP vers les demandeurs d'emploi ou les jeunes en âge de travailler, communication sur les actions ISP menées dans la commune, mise en place de dispositifs d'information spécifique, ...

## AUTRES THÉMATIQUES : À PRÉCISER

Veillez préciser les thématiques des actions inscrites dans cette rubrique et veillez à ce qu'elles ne se rapportent pas à une des rubriques déjà proposées.

## **AXE 2 : ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT**

### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Accompagnement au relogement de personnes expulsées, préparation au déménagement de personnes âgées, suivi de familles en logement précaire, ...

### AIDE FINANCIÈRE

Avance sur garantie locative, caution locative, aide à l'obtention de primes, ...

### AIDE MATÉRIELLE

Prêt de meubles, solderie, aide au déménagement, petits travaux d'ouvriers dépanneurs, ...

### LOGEMENT ALTERNATIF

Réflexion et mise en œuvre de logements intergénérationnels, soutien à des projets d'habitat solidaire, accueil des gens du voyage, soutien à l'autoconstruction, ...

### LOGEMENT D'URGENCE

Hôtel social, ILA, maison d'accueil, habitat supervisé, accompagnement de familles en logement d'urgence, ...

### LOGEMENTS DES FAMILLES NOMBREUSES

Actions menées avec le FLW, aides spécifiques aux familles nombreuses, ...

## ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT DES POE

Accompagnement des personnes d'origine étrangère vers l'accès au logement, ...

## QUALITÉ LOGEMENT, PÉDAGOGIE DE L'HABITER

Guidance énergétique, éducation à la gestion d'un logement, soutien à l'aménagement des abords du logement, information sur le tri des poubelles, détection de problèmes liés à la qualité de l'air des logements, ...

## COORDINATION DE RÉSEAUX

Création, soutien ou participation à des réseaux d'opérateurs actifs en matière de logement.

## INFORMATION ET COMMUNICATION VERS LES USAGERS

Diffusion de l'information « logement » vers les demandeurs locataires, communication sur les actions « logement » menées dans la commune, mise en place de dispositifs d'information spécifique, ...

## AUTRES THÉMATIQUES : A PRÉCISER

Veillez préciser les thématiques des actions inscrites dans cette rubrique et veillez à ce qu'elles ne se rapportent pas à une des rubriques déjà proposées.

## **AXE 3 : ACCÈS À LA SANTÉ ET AU TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES**

### AIDE ALIMENTAIRE

Soutien à la distribution de colis alimentaire, épicerie sociale, ...

### AIDE ET SOINS À DOMICILE

Repas à domicile, télévigilance, soins coordonnés, mesures de maintien à domicile des personnes âgées, ...

### ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS DES POE

Accompagnement de personnes d'origine étrangère dans les hôpitaux, traduction de prescriptions médicales, dépistage de maladies liées au pays d'origine, ...

### TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

Traitement curatif des assuétudes, soutien à la famille de malades en traitement, orientation de personnes à traiter vers les services médicaux, accompagnement postcure, ...

### PROSTITUTION

Refuge, travail de rue, ...

## SANTÉ MENTALE ET AIDE PSYCHOLOGIQUE

Habitat protégé avec accompagnement médical, aide psychologique à des personnes en situation précaire, actions spécifiques pour personnes en souffrance mentale, aide pour malades de l'alzheimer et leur famille, ...

## AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Actions destinées à l'intégration de personnes handicapées dans la société, aide médicale à des handicaps spécifiques, gestion de la mobilité de personnes handicapées physiques, soutien aux parents d'enfants handicapés, Handicontact, ...

## SANTÉ-PRÉCARITÉ

Maisons médicales, aide du CPAS, actions spécifiques d'accès aux soins de santé pour personnes précarisées, lutte contre la transmission du virus du Sida ...

## URGENCE SOCIALE

Samu social, travail de rue, soins médicaux aux SDF, ...

## VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Maison maternelle, refuge pour femmes battues, accompagnement de familles vers les institutions adéquates, ...

## MOBILITÉ

Aide au déplacement vers un lieu de soin, aide aux déplacements de personnes à mobilité réduite,

## COORDINATION DES RÉSEAUX

Création, soutien ou participation à des réseaux d'opérateurs actifs en matière de soins de santé.

## INFORMATION ET COMMUNICATION VERS LES USAGERS

Diffusion d'une information en soins de santé vers les citoyens, diffusion de l'information liées aux statuts BIM/OMNIO, communication sur les actions «santé » menées dans la commune, mise en place de dispositifs d'information spécifique, ...

## AUTRES THÉMATIQUES : A PRÉCISER

Veillez préciser les thématiques des actions inscrites dans cette rubrique et veillez à ce qu'elles ne se rapportent pas à une des rubriques déjà proposées.

## **AXE 4 : RETISSAGE DES LIENS SOCIAUX, INTERGÉNÉRATIONNELS ET INTERCULTURELS**

### ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE QUARTIER

Travail communautaire mené dans un quartier, actions de création collective, soutien à des comités de quartier, potagers collectifs, bar à soupe, ...

### MÉDIATION

Travail de médiation développé dans un quartier, dans un ensemble de logements, ...

### TRAVAIL DE RUE

Travail de rencontre de publics spécifiques, travail d'accroche de publics à risque, orientation de personnes vers les services adéquats, ...

### DIALOGUE INTERCULTUREL ET GESTION DE LA DIVERSITÉ

Travail individuel et collectif de rencontre de personnes de cultures différentes, ateliers de cuisine du monde, travail de mixité sociale et de mixité de genre au sein des quartiers, ...

### LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES

Rencontre à domicile de personnes âgées isolées, Plan canicule, soutien à la parentalité, ...

### SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Actions d'entraide entre jeunes et personnes âgées, transmission d'apprentissages entre générations, ateliers de réparation de vélos, ...

### CITOYENNETÉ

Sensibilisation à la citoyenneté, soutien au développement de projets citoyens (SEL, GAC, ...), actions de développement de la démocratie citoyenne, ...

### ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Aide à l'utilisation d'internet, à l'utilisation de gsm, ...

### MOBILITÉ

Aide au déplacement de personnes vers des lieux communautaires, vers des services communaux ou des maisons de repos, soutien à un réseau de voies lentes, ...

### COORDINATION DES RÉSEAUX

Création, soutien ou participation à des réseaux d'opérateurs actifs en matière de rencontre des citoyens, participation à un Conseil communal consultatif des aînés, coordination inter-quartiers, ...

### INFORMATION ET COMMUNICATION VERS LES USAGERS

Diffusion d'une information liée aux activités organisées vers les citoyens, mise en place de dispositifs d'information spécifique, ...

### AUTRES THÉMATIQUES : A PRÉCISER

Veillez préciser les thématiques des actions inscrites dans cette rubrique et veillez à ce qu'elles ne se rapportent pas à une des rubriques déjà proposées.



Toute information complémentaire sur l'élaboration du formulaire, peut-être obtenue auprès de la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale au 081/32.13.45 ou sur le site : <http://cohesionsociale.wallonie.be>